

Nouvelliste valaisan

RÉDACTION - ABONNEMENTS
ST-MAURICE
Téléphone 3 65 61
Compte de chèques postaux Ilc 274

PRIX DES ABONNEMENTS:
Quotidien Un an 6 mois 3 mois
Sans Bulletin officiel 20.- 11.- 6.25
Avec Bulletin officiel 27.- 15.- 8.25
ÉTRANGER: Demander le tarif

Le seul quotidien de la Vallée du Rhône

SERVICE DE PUBLICITÉ
SION
PUBLICITAS S.A., tél. 212 36
et toutes les Agences de PUBLICITAS S.A.

PRIX DES ANNONCES:
Valais et de Bex à Villeneuve 10 ct. le mm.
Suisse 13 . . .
Étranger 14 . . .
Réclames: Canton 22 . . .
Suisse 27 . . .
Mortuaires 16 . . .

L'épée dans les reins? Non. L'épée au côté

Notre confrère M. André Marcel vient d'écrire un « En passant » dans son journal, que nous ne pouvons laisser « passer » sans analyser un peu.

Il touche en effet à des sujets d'une très grande importance, qu'il convient de relever, tout en espérant les garder hors d'une polémique stérile.

Ce « Confédéré » oppose l'U. P. V. à Monsieur le conseiller d'Etat Troillet et au Parti conservateur, non sans laisser entendre que c'est là une double raison de réjouir le peuple valaisan en général et les partis d'opposition en particulier.

Si M. Marcel n'avait en vue que le bien du pays, il devrait plutôt regretter qu'un mouvement économique, né de très grosses difficultés matérielles que nous déplorons comme tout le monde et qui nous atteint tous d'une façon plus ou moins directe, ne soit pas encore débarrassé de certaines tendances ou de certaines méthodes d'action peu compatibles avec une saine appréciation de problèmes avant tout d'ordre matériel.

Nous sommes trop proches encore des circonstances qui ont fait naître ce mouvement pour en parler en toute sérénité de part et d'autre ou, du moins, pour être compris lorsqu'il s'agit de porter un jugement sur la valeur des moyens employés.

Nous disons bien sur la valeur des moyens, et non pas sur le but qui ne peut être contesté par personne. Il est en effet compréhensible que des agriculteurs isolés de toute organisation économique, désemparés par la crise, se soient unis pour essayer de sortir de l'impasse.

Ni M. Troillet, ni le Parti conservateur n'ont pris ombre de ce mouvement qui tentait cet effort.

Cependant, grâce à un agitateur communiste, le mécontentement paysan a été dirigé contre l'autorité et contre M. Troillet.

Bien que ce personnage, — venu du canton de Vaud pour évangéliser des paysans valaisans et les convertir à une doctrine qui leur est absolument étrangère —, soit actuellement dans l'impossibilité de participer à la direction du mouvement, celui-ci n'est pas prêt de renier ou d'abandonner une certaine tendance à la critique inconsidérée des institutions et des hommes au pouvoir.

Alors que le problème de l'écoulement de nos produits relève de l'économie suisse et en partie des conditions du marché international, on l'a distraité trop souvent de son cadre pour le placer sur le terrain cantonal.

Loin de nous l'intention de faire dans ce journal — qui a toujours défendu nos intérêts économiques — le procès de ces quelques milliers de gens de la terre, même lorsqu'ils croient suivre le bon chemin en s'égarant sur des sentiers de traverse.

Il nous sera toutefois permis de ne pas approuver entièrement la manière de voir des uns, ni les manœuvres de diversion que tentent quelques autres, dont M. Marcel.

C'est de l'habileté, certes, quand on manie une masse de gens qui se plaignent que rien ne va plus, que de leur désigner des responsables et de canaliser contre eux les motifs de mécontentement...

Mais, agir de la sorte parce que c'est facile et parce que cela plaît, c'est faire œuvre injuste et payer d'une singulière ingratitude des hommes qui ont voué leur existence à la défense de l'agriculture.

Pour le surplus, la méthode est inopérante. Elle ne fera vendre ni un litre de blanc, ni un kilo de tomates de plus.

Indépendamment de l'injustice qui est faite aux personnes visées, une certaine façon d'envisager les choses porte atteinte au crédit que doivent garder des organisations existantes et à l'efficacité de celles-ci sur le terrain pratique du marché de nos produits.

Elle dessert en définitive ceux que l'on prétend défendre, c'est-à-dire les producteurs eux-mêmes.

Evidemment, on aurait tort de dire qu'il n'y ait que cela dans l'U. P. V. ou autour de ce groupement, car il est certain que ses dirigeants et beaucoup de ses membres cherchent une solution à nos difficultés.

Ils sont assez intelligents pour admettre

avec nous que le rôle des coopératives de vins, de fruits, des fédérations de producteurs, des syndicats, n'est pas terminé. Il se manifeste au contraire toujours plus dans l'ensemble de notre économie valaisanne, et à vouloir les combattre, les ignorer ou les discréditer, on fera fausse route.

Or, ces organisations qui constituent incontestablement l'armature de notre vie paysanne, sont pour la plupart l'œuvre de M. le conseiller d'Etat Troillet ou des hommes qu'il a proposés pour leur création et leur développement. Des gens mal informés ou mal intentionnés appellent ces collaborateurs des « créatures », et ils poussent l'absurdité jusqu'à s'étonner que M. Troillet ne les lâche pas ou que ces serviteurs n'abandonnent pas leur chef.

On veut bien concéder parfois que M. Troillet a fait quelque chose pour l'agriculture, mais on ne lui pardonne pas de rechercher, lui aussi, les moyens de la tirer de l'embarras où elle se trouve.

Il est regrettable que l'UPV (ainsi qu'il ressort encore de « l'Union » du 24 janvier) dénonce comme tentative de sabotage la constitution d'un conseil économique ou d'une Chambre de l'Agriculture, alors que ces moyens d'unir les efforts de toutes les organisations agricoles a maintes fois été envisagé et tenté.

Le premier essai date de 1936, un autre de 1939. Il y avait chaque fois quelque obstacle, et les querelles de préséance d'hier se renouvellent aujourd'hui.

On ne voit pas quel ombrage pourrait trouver l'UPV à la constitution d'une fédération d'associations et d'organisations agricoles d'où personne n'a dit qu'elle serait exclue.

Si de récentes prises de contact ont eu lieu entre des personnes qui en 1936, puis en 1939 avaient conçu le projet et élaboré des statuts, sans qu'un délégué de l'UPV y ait été convoqué, il n'y a pas de quoi menacer M. Troillet de la vindicte publique.

A moins que l'UPV prétende être un élément fédérateur et assez puissant et suffisamment organisé pour absorber tous les autres groupements, on ne voit pas à quoi riment les chicanes que l'on fait à MM. Troillet, Luisier, Michaud, Lampert, Michelet, et d'autres encore.

L'essentiel n'est-il pas que les efforts des uns et des autres servent en définitive notre cause agricole?

Poser cette question, c'est y répondre.

M. Marcel ne dénie pas toute valeur au projet incriminé, mais il trouve que « c'est avant qu'il eût fallu grouper les producteurs ». Avant quoi? — Il dit encore: « M. Troillet s'efforce actuellement de créer un groupement qui, sans être un plagiat de l'UPV, lui ressemblerait comme un frère ».

Il n'est pas nécessaire, croyons-nous, de démontrer que notre cher confrère connaît mal le problème quand il laisse entendre que l'ensemble des organisations agricoles groupé par un secrétariat central est égale à l'une de ces quelque dix organisations.

N'est-il pas logique et normal que ceux qui ont eu une idée la réalisent plutôt que d'en laisser le soin à d'autres?

Il n'y aura jamais assez d'émulation et de propositions autour d'un projet qui, pour avoir été longtemps en gestation, voit enfin le jour.

Nous sommes persuadé que les dirigeants de l'UPV finiront par y voir une œuvre constructive plutôt qu'un moyen de la combattre.

S'ils n'aboutissent pas à ce résultat, c'est

qu'ils ont quelque chose derrière l'oreille, et, le jour où ils feront de leurs adhérents une troupe de choc politique, le dommage ne sera pas pour le Parti Conservateur et pour le Parti radical seuls, mais pour toute notre population agricole.

Puisque ce n'est pas à cela que nous voulons aboutir, il n'est pas trop de toutes les bonnes volontés pour servir la cause paysanne aujourd'hui menacée.

Il ne sera pas facile de faire accroire au peuple Valaisan que celui qui s'est voué à l'organisation et au développement de notre agriculture depuis 1913, soit aujourd'hui son adversaire.

A. T.

Que vont-ils faire?

Tout dernièrement, une nouvelle tombait au milieu de notre quiétude et faisait l'effet d'une bombe: « La Congrégation du Saint-Office, répondant à une question qui lui a été posée, a invité les laïcs à se garder des associations secrètes, condamnées, séditeuses, suspectes, ou qui cherchent à se soustraire à la légitime vigilance de l'Eglise. »

Or, le « Rotary club » tombe sous le coup de cette interdiction.

On sait peut-être, ou on ne sait pas, que le « Rotary club », d'origine américaine, est en quelque sorte, une porte d'entrée dans la Franc-Maçonnerie; c'est l'antenne que la Franc-Maçonnerie tend dans le monde pour se faire des adeptes.

Il y a peu de temps encore, Notre Saint-Père le Pape exhortait tous les catholiques à se garder de toutes les sociétés secrètes qui nient toute vraie morale et toute vraie religion. Depuis de nombreuses années, des cardinaux et des évêques tenaient le même langage.

Après ce qui précède, on se demande comment tant d'adhérents au Rotary Club ont pu ainsi se laisser induire en erreur. Ils avaient pourtant, comme il se doit, reçu une solide formation religieuse. Était-ce pour l'unique plaisir de se réunir une fois par semaine pour un repas en commun qu'ils partaient ainsi à l'aventure? Pour celui, peut-être plus prestigieux, de payer, annuellement, de fortes cotisations?

On se le demande.

Le recrutement au Rotary se fait à raison de un membre par profession. Ce sont, en général, des gens aisés et intelligents. Ils n'ont donc pas l'excuse de tout ignorer de la position de l'Eglise en face de ces sociétés secrètes. Et puis, ils avaient toute latitude de prendre des renseignements à bonne source. Car, que diable, on n'entre pas les yeux fermés dans un cercle aussi restreint.

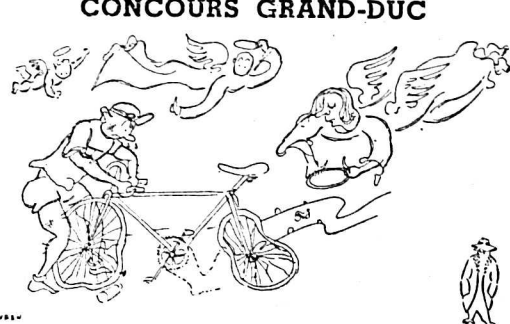
Le décret du Saint-Office englobe aussi bien les rotariens valaisans que ceux d'Amérique du Nord où ils déploient, paraît-il, une bien plus forte activité que chez nous — activité anti-chrétienne, s'entend.

Car, il était permis de l'ignorer, il existe des clubs de Rotary en Valais. Plusieurs personnalités en vue en font partie. Un de nos confrères cita quelques noms, mais, peut-être volontairement, il omis de compléter cette liste fort édifiante qui pourrait encore nous réserver des surprises de taille. Peut-être bien que le silence cessera et que, dans peu, nous aurons encore sous les yeux des noms de personnalités dont le comportement, en cette affaire, nous laisse rêveurs. A moins que ce club n'ait été qu'un tremplin...

Qui attachera le grelot? Non, ce n'est pas par amour du scandale et de la sensation qu'on aimerait voir cette situation tirée au clair. Ce n'est pas pour accuser cyniquement: l'erreur est humaine; elle devient, cependant, de moins en moins compréhensible à mesure que l'intelligence de celui qui la commet est développée.

Que vont-ils faire?

CONCOURS GRAND-DUC



1. à quel proverbe appartient ce dessin?
2. combien de réponses recevrons-nous?
Joindre à la réponse un emballage vide de café ou cacao « Grand-Duc » d'ici au mardi 30 janvier à l'hoirie Charles Duc, à Sion
Trois prix de 30 à 5 francs

CAFÉS & CACAOS Grand-Duc

Ce n'est pas à nous de leur poser des questions? S'ils veulent continuer à servir l'Eglise, il est fort probable qu'ils devront se détourner du Rotary. Ceci concerne leur conscience. Cependant, l'opinion est déjà passablement troublée et il serait bon, croyons-nous, de la rassurer par une prise de position sans équivoque.

A eux seuls, nous semble-t-il, appartient la décision, ceci contrairement à l'avis d'un confrère. Puisque le décret du Saint-Office, selon une information de presse, assimile le Rotary à une société secrète, qu'il interdit aux prêtres et déconseille formellement aux laïcs d'y adhérer, la situation nous apparaît limpide.

C'est un sale coup pour la fanfare...
Jean Follonier.

NOTE DE LA REDACTION. — Nous laissons à M. Follonier l'entière responsabilité de cet article. Cependant, en ce qui concerne l'interdiction d'adhérer à cette association, il est de notre devoir d'en donner quelques précisions. Elles ne font d'ailleurs, que confirmer certaines des judicieuses remarques de notre collaborateur.

De fausses interprétations ayant été données à la récente réponse de la Congrégation du Saint-Office concernant la possibilité pour les catholiques d'adhérer au « Rotary Club », dont le siège central est à Chicago, voici les termes précis du décret porté en date du 20 décembre 1950:

« Il est interdit aux clercs de donner leur nom à l'Association « Rotary Club » ou de prendre part à ses réunions. Quant aux laïcs, ils sont exhortés à s'en tenir aux prescriptions du canon 684 du Code de Droit ecclésiastique. »

Le canon 684 du Code de Droit ecclésiastique dit expressément: « Que les fidèles se gardent des associations secrètes, condamnées, séditeuses, suspectes ou qui cherchent à se soustraire à la légitime vigilance de l'Eglise. »

Comme on peut le constater, cette récente interdiction d'adhérer au Rotary Club faite aux ecclésiastiques — et implicitement aux laïcs — par le Saint-Office, ne présente rien d'absolument nouveau dans l'attitude de l'Eglise vis-à-vis de cette association. Elle n'a d'abord fait que préciser sa législation générale concernant les sociétés maçonniques ou assimilées. Dès 1928, « L'Osservatore Romano » avait déclaré déplacée l'adhérence ecclésiastique au Rotary Club.

La décision plus explicite du Saint-Office, est intervenue en raison des attaches du Rotary Club avec la Franc-Maçonnerie, des rapports étroits qu'il entretient avec celle-ci dans plusieurs pays, de l'hostilité ouverte qu'il professe, notamment au Mexique, à l'égard du catholicisme, et finalement du caractère agnostique de l'idéologie qui le commande.

BUFFET CIE

Voire arrêt à l'arrivée
et au départ!

SION
Ch. Amacker

CORSO — DARBELLAY, Martigny

Samedi soir
—
Dimanche relâche en matinée

Prenez le train du rire...
Rome-Express
avec
Jean Tissier

CARNAVAL de Martigny 1951

40 chars, groupes **8** corps de musique. **Bals masqués**

avec concours richement doté de prix
Bataille de confetti - Trains spéciaux
Mardi gras 6 février, GRAND CARNAVAL à Martigny-Bourg (dép. Martigny-Ville) avec le traditionnel enterrement de la « Pourtalze ».

Nouvelles étrangères

Les hostilités en Corée

VIOLENTS COMBATS DE PATROUILLES

De violents combats de patrouilles, le long des fronts du centre et de l'ouest, ont marqué la journée de vendredi. Appuyées par une importante « ombrelle aérienne », les patrouilles des Nations Unies se sont heurtées aux communistes chinois à une dizaine de kilomètres à l'est d'Osan et également près de Suwon.

Des patrouilles en reconnaissance, au nord de Wonju vers Hoengsong, ont signalé une force ennemie d'effectifs indéterminés dans les montagnes dominant la région.

Dans le secteur de Yongwol, des forces des Nations Unies qui pénétrèrent dans la ville hier, n'ont signalé aucun contact avec l'ennemi qui s'est réfugié dans les montagnes voisines.

Des patrouilles ont avancé dans le nord de la ville sans rencontrer de forces communistes appréciables. De petits groupes de guérilleros ont été signalés opérant encore dans la région de Chechon de Tanyang. L'un d'eux a détruit un pont la nuit dernière, le long de la route de Chechon à Taniang.

Autriche

Les causes des avalanches en haute-montagne

Interrogé par le représentant de l'AFP sur les causes de l'extraordinaire multiplicité d'avalanches qui viennent de se produire dans les Alpes autrichiennes, le professeur Ficker, président de l'Académie des sciences et du centre de recherches météorologiques, a indiqué que cet ensemble de phénomènes pouvait s'expliquer par la conjugaison de certaines conditions atmosphériques exceptionnelles : chutes de neige et de pluie particulièrement abondantes, température anormalement élevée, alternance de période de gel et de dégel, persistance du vent. Le professeur a ajouté que d'énormes masses de neige se sont ainsi accumulées sur une première assise de neige fraîche avec laquelle elles n'ont pas eu le temps de faire corps et qu'elles se sont finalement mises à glisser, à une vitesse effrayante, entraînant tout sur leur passage. Après avoir rappelé qu'en 1916, des avalanches de haute montagne avaient provoqué la mort de plusieurs milliers de soldats sur le front austro-hongrois, le professeur Ficker a déclaré qu'il fallait remonter au Moyen-Age pour retrouver le souvenir d'avalanches aussi importantes que les dernières.

Il a indiqué en terminant que le danger de nouvelles avalanches subsistait.

Les soucis du gouvernement français

L'agitation sociale s'accroît

Du correspondant de l'ATS : Qu'il s'agisse des transports en commun, qu'il s'agisse des mines, partout les ouvriers s'agitent; ils réclament au premier chef un réajustement de leurs salaires correspondant au coût de la vie.

Cette fois-ci la menace se précise. Pour le sous-sol, la force ouvrière est prête à donner le signal de la grève dès le 1er février. Le métro suivra.

Ce mois de février s'annonce assez gros de périls pour le gouvernement. L'échéance de divers problèmes sans cesse renvoyés à plus tard pour éviter d'aborder de face les difficultés : problème scolaire, stabilisation des prix et des salaires, réforme électorale, passe soudain au premier rang.

Les membres de l'Assemblée iront bientôt devant leurs commettants et il leur faudra bien donner des explications sur la façon dont programme et promesses ont été tenus.

Aussi, parmi ces questions encore en suspens, celle de la réforme électorale a pris une importance primordiale pour le gouvernement. M. Plevin qui, jusqu'à ce jour, a ménagé l'avenir, sans que son esprit de temporisation lui ait procuré d'autre avantage que de durer, a été mis en demeure de prendre ses responsabilités et de présenter un plan cohérent, puisque la commission du suffrage universel en a été totalement incapable. La date du 15 février a été fixée pour cet événement. Elle sera peut-être retardée de quelques jours, mais elle ne saurait l'être indéfiniment. Il faut que l'Assemblée se décide dans un sens ou dans l'autre et qu'elle envisage les conséquences d'une crise ministérielle, dans le cas où elle continuerait à se cramponner au régime actuel de scrutin.

Nouvelles suisses

Au procès des fortifications

l'audition des témoins

Le premier témoin cité est le chef de chantier H. qui déclare que tous les travaux ont souffert du rythme prescrit. Selon le témoin, les matériaux d'extraction ont été utilisés sur l'ordre de l'armée. Il décrit sans ménagement la « guerre des papiers » et les diverses compétences de la haute direction des travaux. Le compte final a été vérifié définitivement par le 1er corps d'armée. Le second témoin qui a succédé à H. comme chef de chantier ne se souvient plus de rien de précis et n'a pas eu connaissance des décisions relatives à l'emploi des matériaux d'extraction. Il assure au sujet du décoffrage dont il a été beaucoup question que cette opération n'a été faite qu'au printemps suivant.

Afin d'éclaircir définitivement cette question, l'expert M. Voellmy demande que l'on entende de nouveau des hommes de métiers, après quoi le tribunal décide d'interroger l'ingénieur Bächtold. Un autre chef de chantier qui connaît parfaitement son métier a expliqué que les matériaux avaient été préparés et utilisés avec soin. Le dosage exact des ouvrages Guggisberg s'explique par le fait que pour la première fois on a utilisé une balance pour mesurer le ciment. Le grand juge Loosli déclare au témoin qu'il le proposera comme chef du génie bien qu'il n'ait que le grade d'appointé. Les conditions régnant sur les chantiers étaient excessivement mauvaises. C'est ainsi qu'un jour une partie des baraquements a été transportée par la tempête jusque dans la vallée. Puis la foudre a rendu inutilisable les installations du téléférique.

L'ingénieur Bächtold, interrogé comme homme de métier, déclare que les mesures prises par la maison Reifler et Guggisberg pour protéger les ouvrages contre le gel étaient suffisantes. Mais les matériaux utilisés exigeaient d'être préparés et employés avec le plus grand soin. Une mauvaise influence a été exercée par le temps défavorable et la haute altitude dont souffraient les ouvriers, ce qui eut des effets sur la préparation du béton. Le matériel employé était sujet au gel, ce qui peut avoir de très graves conséquences surtout pour le béton frais. Les symptômes de gel constatés après 4 ans n'ont pas nécessairement pu être constatés au moment du décoffrage et de la remise des ouvrages. En concluant, l'expert déclare que l'entrepreneur, en tenant compte de toutes les circonstances, a bien travaillé, avec soin et est arrivé à un maximum de qualité. Lui aussi, ajoute-t-il, en tenant compte des ordres donnés et des circonstances, il aurait exécuté la commande en qualité d'entrepreneur.

Vendredi, la parole sera donnée à l'auditeur pour prononcer son réquisitoire, puis la défense sera entendue.

Zurich

100.000 fr. pour les sinistrés

Le Conseil d'Etat du canton de Zurich propose au Grand Conseil de prélever 100,000 francs sur le fonds d'utilité publique pour les envoyer au fonds de secours en faveur des victimes des avalanches.

Le fisc et les trolleybus

Après de nombreuses années de discussion, nos autorités ont enfin mis sur pied une loi fédérale sur le trolleybus. Sans donner complète satisfaction aux entreprises intéressées, cette loi fixe cependant certains points essentiels, techniques et juridiques, de nature à favoriser le développement de ce nouveau mode de transport si apprécié.

Mais voici que le fisc vient troubler les affaires. On a vu, en effet, qu'à Saint-Gall l'Etat, se basant sur la loi cantonale sur les routes, frappe les trolleybus d'une taxe annuelle de Fr. 500.— pour chaque remorque destinée au transport de personnes. Cette taxe excessive et injuste fera que les entreprises de tramways, qui sont exonérées de l'impôt, y regarderont à deux fois avant de remplacer les tramways par des trolleybus. Le résultat en sera un ralentissement certain du développement des trolleybus, ce que le public de nos villes regrettera sûrement, ou une augmentation générale des tarifs.

Il est vivement à espérer que l'exemple du canton de Saint-Gall demeurera isolé.

Les premiers pas de la loi sur l'agriculture

Le conseiller fédéral von Steiger a donné à la presse quelques renseignements sur le projet de loi fédérale sur l'agriculture. Le Département de justice et police a formé une grande commission d'experts qui a été chargée de prendre connaissance des vœux de l'agriculture, puis de les présenter aux autorités sous une forme législative. Dans sa séance constitutive du 18 juin 1943 cette commission, présidée par le chef du Département, a désigné 11 sous-commissions. C'est la commission A, chargée d'examiner la question constitutionnelle qui, la première, termina ses travaux. On s'est demandé plusieurs fois si la législation agricole devait être contenue dans une seule loi ou dans plusieurs. On en est arrivé à la conclusion que les dispositions juridiques concernant le sol, devaient être séparées du reste du projet et présentées en premier lieu sous forme d'un projet distinct.

Comme la future loi tend à instaurer un régime pour l'agriculture dans son ensemble, elle doit la considérer sous les angles forts divers qui entrent en ligne de compte pour une action législative; fait exception le régime de la propriété foncière rurale avec ce qui lui est directement lié, car il est l'objet d'une loi spéciale. Le projet est divisé en huit titres. Dans le titre préliminaire on trouve quelques règles générales sur le champ d'application de la loi, la prise en considération spéciale des régions de montagne, ainsi que sur les commissions consultatives qui seront appelées à concourir à l'application de la loi. Le titre deuxième contient les dispositions générales de caractère économique. Dans le titre 3e se trouvent les dispositions spéciales pour certaines branches de la production, à savoir: production végétale, viticulture, élevage du bétail, industrie laitière. Le titre 6e comprend le louage des services dans l'agriculture avec le contrat de travail.

Il était à prévoir que cette partie du projet qui

concerne les mesures à prendre pour assurer la situation de la classe paysanne susciterait le plus de discussion dans le public, tant il est vrai que ces mesures n'intéressent pas seulement les agriculteurs. L'article 18, 1er alinéa, autorise le Conseil fédéral d'une façon toute générale, à prendre, dans les limites de la loi sur l'agriculture, les mesures nécessaires pour maintenir en champs une surface « qui facilite l'adaptation de la production aux possibilités de placement, permette d'obtenir des produits agricoles variés et d'étendre en temps utile la culture des champs si les importations risquent d'être entravées ou le sont déjà ».

L'art. 22 dit que l'importation de produits concurrents, de ceux de l'agriculture suisse, ainsi que de matières fourragères, ne doit pas compromettre l'exécution du programme de production et le placement des produits indigènes. En ce qui concerne la formation professionnelle, la technique, les mesures d'entraide, l'agriculture a atteint un niveau élevé. Certes, d'autres branches économiques sont à bien des égards désavantagées par rapport à l'étranger. Mais la production agricole, soumise aux lois de la nature, dépend largement du climat et du sol, et bridée par les propriétés biologiques des plantes et des animaux, peut moins bien que les industries modernes s'adapter aux conditions et compenser les différences. En ce qui concerne la fixation des prix, il y aura lieu de se fonder sur les frais de production moyens d'entreprises exploitées d'une manière rationnelle et reprises à des conditions normales.

Le titre 6e porte au chapitre 1er le contrat de travail, au chapitre 2 l'assurance contre les accidents. Le titre 7 comporte des dispositions générales sur les contributions fédérales et le titre 8 traite de la protection juridique et des dispositions pénales.

Le projet de loi s'occupe de l'apprentissage agricole, des écoles et enseignements complémentaires, des cours post-scolaires agricoles, des écoles professionnelles et des examens de maîtrise, des contributions pour des études et des recherches, du droit aux contributions, de la formation professionnelle des paysannes, de la production, du placement, de l'importation et de l'exportation, de la viticulture, de l'élevage du bétail et de l'industrie laitière.

Chronique sportive

FOOTBALL

Nous avons déjà parlé du grand événement de ce prochain dimanche, la rencontre de Coupe Grasshoppers-Bellinzone.

Le championnat, lui, suivra lentement son cours avec les rencontres suivantes qui complètent le 1er tour : Servette-Bienne ; Bâle-Granges ; Locarno-Chiasso.

Dernière chance pour les Genevois de se rapprocher de la tête du classement. Les Bienneois, bien placés, ne se laisseront pas faire et tout laisse prévoir une bataille acharnée. Les visiteurs seront même nos favoris, tout ne tournant pas rond au sein du F. C. Servette où M. Rappan a fort à faire pour obtenir la cohésion désirée.

Bâle, par une victoire, se hisserait au premier rang. Les locaux ne voudront pas laisser passer l'occasion, mais l'absence de Muller et Wenk, suspendus, n'influencera-t-elle leur jeu ? Granges est coriace et ne se laissera pas faire.

Locarno recevra Chiasso. Le premier veut sortir de sa délicate position, le second aspire à prendre la tête du classement où théoriquement il est le mieux placé. Voilà qui va donner à la partie un attrait indiscutable et les visiteurs, mieux armés en attaque, auront fort à faire pour battre Neury et Hug, piliers de la défense locarnaise et de l'équipe nationale suisse.

En Ligue nationale B, Fribourg se rendra à Bâle où l'attend Concorcia. Les Pingouins se sont préparés dimanche passé en rencontrant Malley. Ils ont fait piètre impression, mais allez vous fier au résultat d'une partie amicale !

HOCKEY SUR GLACE

Lausanne a battu Grasshoppers, 10 à 2, jeudi. Les vainqueurs accorderont la revanche dimanche à Zurich où ils paraissent de taille à récidiver. Berne jouera contre Zurich et devra gagner s'il veut être qualifié pour la poule finale, à moins que Bâle se fasse battre par Davos, ce qui lui assurerait la qualification, un seul point séparant les deux équipes. Mais les Bâlois, mis en appétit, par leur sensationnel succès sur Berne (7-0) voudront aussi prouver en face de Davos qu'ils méritent de participer aux finales. Battus, les Grisons se trouveraient dans l'obligation de faire les matches de barrage avec le dernier de l'autre groupe (Grasshoppers ou Young Sprinters) pour la relégation. Les inamovibles champions suisses seraient ainsi dans une situation qu'ils n'ont jamais connue, pour n'avoir pas assuré en temps utile la relève de la fameuse vieille garde !

En Ligue nationale B, dans le groupe 1, le duel Ambri-Piotta-St-Moritz continue pour la première place. Dans le groupe II Chaux-de-Fonds fait cavalier seul n'ayant perdu aucun match. Bien installés au deuxième rang, les Viègeois vont-ils, dimanche, à l'occasion de Viège-Chaux-de-Fonds, causer la sensation de la journée. En tout cas, les visiteurs devront donner à fond pour s'assurer le gain du match, match qui soulève dans le Haut-Valais un énorme intérêt. Espérons que les conditions seront bonnes et qu'il pourra se jouer normalement.

SKI

Aux Diablerets aura lieu une épreuve dont nous n'avons pas encore parlé : le derby romand de grand fond. Il est évident que cette épreuve aura un certain retentissement car, à notre connaissance, c'est la seule de ce genre en Suisse romande, courue sur la distance de 30 km. Nous ignorons presque tout de la liste des participants et c'est bien dommage. Cependant, il est probable que plusieurs des nôtres seront au départ. Nous espérons mardi pouvoir parler de leur course.

AVEC LE SKI-CLUB DE DAVIAZ

Voici le programme détaillé du concours qu'organisera demain le club des Jordan et consorts :

28 janvier

9 h. Tirage des dossards.
9 h. 45 Orientation course de fond.
10 h. Premier départ.
13 h. Départ pour le slalom géant.
14 h. 30 Départ du 1er coureur.
17 h. 45 Proclamation des résultats à Daviaz (Café Dent du Midi).

Le concours se disputera aux Giettes où les conditions d'enneigement sont excellentes. Six challenges seront mis en compétition.

Nouvelles locales

LENS

Après une soirée

L'article qui a paru ici même mardi dernier souffre quelques explications.

M. G. B., correspondant occasionnel, rapportait, on s'en souvient, sur la soirée annuelle du Chœur d'Hommes de Lens.

Son papier ne nous a pas convaincu. C'est dommage. Bien volontiers, nous eussions vibré au rappel des mérites de cet excellent ensemble.

Mais voilà, où les choses se gâtèrent, ce fut quand notre correspondant, par souci de vérité, sans doute, voulut faire défiler toutes les richesses de son vocabulaire ampoulé. Il est inconvenant, en effet, d'écrire que l'orchestre répondait « à toutes les exigences qu'aurait fait un professionnel », de prétendre que « les comédiens sont empreints d'un esprit de plus en plus professionnel », de parler enfin de « l'interprétation impeccable des chœurs ».

Les acteurs et les chanteurs, qui sont gens de goût, n'en demandent pas tant !

Et puis, comme pour atténuer ce flot d'exagérations aussi manifestes, ce gaffeur devient subitement indolent. Notre correspondant s'avise de recommander la montagne à un conteur, car, écrit-il, il doit s'y trouver plus à l'aise que sur les plaines. Cela dépasse tout, n'est-ce pas ?

M. G. B., la montagne ne vous fait pas du bien, descendez en plaine... F. L.

M. PIERRE SANTANDREA A LEYTRON

A l'occasion de son concert annuel, l'UNION INSTRUMENTALE ne manque jamais d'offrir au public, en plus du programme musical, un spectacle de choix. Chacun a encore en mémoire le succès remporté l'an dernier par le groupe théâtral de Sierre, sous l'impulsion de W. Schochli.

Cette année, soit le dimanche 28 janvier, les amateurs de bonne musique seront satisfaits, à n'en pas douter, puisqu'ils auront le plaisir d'entendre M. Pierre Santandrea, 1er prix d'excellence du Conservatoire de Paris et directeur de l'Harmonie municipale de Sion, dans deux pièces pour clarinette. Il aura un digne partenaire au piano en la personne de Mme H. P. Moreillon, professeur.

En plus de ce régal musical, M. le professeur Don a mis au point un programme de choix dont l'ouverture de « La Dame de Pique », de Suppé, « Lakmé », de Léo Delibes, ainsi que d'autres morceaux d'une valeur musicale incontestable.

Pour compléter la soirée, l'orchestre Léo Normand, de Lausanne, fera tourner jeunes et vieux avec son entrain coutumier. Dès 16 heures, cet excellent ensemble se produira au Café de l'Union, décoré pour la circonstance, dans de la musique populaire.

Invitation cordiale.

St-Maurice — Roxy

Voici enfin le grand film « Maria Goretti », une des pages les plus émouvantes de la vie italienne inspirée du sublime sacrifice de Maria Goretti, la martyre des Marais Pontins, qui a été canonisée en 1950. Trois grands prix au Festival du cinéma à Venise ; Grand Prix international pour la meilleure mise en scène ; Grand Prix international de la présidence pour le meilleur film italien ; Grand Prix international de l'Office catholique international du cinéma. Un film que tous, jeunes et vieux, doivent voir, un film duquel se dégage un véritable souffle de sainteté qui naquit parmi les humbles et les miséreux, tant il est vrai que dans les heures de malheurs, c'est vers Dieu que l'on cherche la consolation avec la certitude innée, instinctive, que c'est là, et là seulement qu'on la trouvera.

Séances : Samedi et dimanche, en soirée. Dimanche, matinée à 14 h. 30. Il n'y aura pas de prolongation. Faveurs strictement suspendues. Retenez vos places d'avance, c'est prudent. Parlé français.

Vex

EN FAVEUR DES SINISTRES DES AVALANCHES

Après l'appel du Conseil fédéral, tenant compte du grand succès obtenu lors des représentations du dimanche 21, la Jeunesse de Vex donnera, le dimanche 4 février, à 19 heures 45, une représentation supplémentaire de la pièce « MARGUERITE VOIDE », dont la recette intégrale sera versée en faveur des sinistrés des avalanches qui ont si durement éprouvé notre pays.

PROSPERITE A L'ETABLE

Une étable prospère est toujours un sujet d'extrême contentement pour l'agriculteur. Rien n'est donc plus près de la réalité que l'ancien usage qu'on observe dans certaines régions de souhaiter bonheur et prospérité en franchissant le seuil de l'étable. Les principaux facteurs de la santé du bétail sont une étable bien saine et aérée, beaucoup de propreté, suffisamment de mouvement pour les animaux, des soins attentifs et, condition primordiale, un affouragement judicieux et une nourriture saine. Les rendements quantitatifs et la qualité des fourrages peuvent être améliorés sensiblement par une fumure et des soins culturaux appropriés, ainsi que par une utilisation combinée des prairies (fauchage et pâture). On évitera surtout les purinages intensifs sans apport d'autres engrais. Pour compléter la fumure qu'on donne habituellement en hiver, on épandra les quantités suivantes d'engrais peu avant le début de la végétation : 200 à 400 kg. de Nitrophosphate (La suite en sixième pag.)

Si vous voulez équiper vos
SKIS
d'une semelle Temporit ou DURA
envoyez-les à l'Atelier de sports Th. BREU
Tél. 4.25.84 MONTHEY Tél. 4.25.84
Réparations soignées, garanties, rapides
Beau choix de tout pour le ski



GRANDS MAGASINS

à la Ville de Paris
MARQUISÉES

CONFECTION
Confections Spécialisées
HOMMES et ENFANTS

Tuch A.G.

Envois partout

Net sans impôt

GRANDE VENTE

du 26 janvier au 17 février

Complets habillés pure laine	Complets fil à fil pure laine	Complets sport pantalons pure laine	Vestons pure laine
85.-	135.-	100.-	45.-

Des prix incroyables

Pantalons pure laine	Manteaux mi-saison pure laine	Manteaux popeline	Complets ski-enfants draps	Windjacks popeline g. 4 à 12	Chemises habillées	Chemises sport	Chaussette	Cravates toutes teintes
28.-	90.-	50.-	25.	15.-	18.80	13.-	1.90	1.95

LES

3

GRANDS BALS MASQUÉS

de SA MAJESTE LE

PRINCE CARNAVAL XI

auront lieu
Dimanche 28 janvier

au Casino, chez Kluser et à Martigny-Bourg
au bénéfice de ses œuvres de bienfaisance
Entrées : thé Fr. 1.20 ; bal : Fr. 2.50



OPEL
OLYMPIA
Symbole de confiance

Distributeur officiel et exclusif pour les Districts de Conthey, Martigny, Entremont, St-Maurice et Monthey

GARAGE J.-J. CASANOVA
ST-MAURICE Tél. 3.63.90

AGENCE GENERAL MOTOR SUISSE S. A., BIENNE

Pia Campitelli
Pédicure-Chiropodiste
diplômée

Cabinet Avenue de la Gare
Tél. 4.26.71. — Monthey
Tous les jours, sauf le jeudi
En cas de non réponse 4.21.73

Belles plumes de poules

pour duvets, 4 kg. pour Fr. 12.—, Capella, Volailles, Ch. Renou 10, Lausanne.

NOIX tessinoises
5 kg. Fr. 7.50
10 kg. Fr. 14.50

CHATAIGNES FRAICHES
70 ct. le kg. Envois journaliers
D. Baggi, Malvaglia (Tessin)
Tél. (092) 6.43.08

A vendre
balles d'épeautre

par wagons de 5 tonnes. Prix avantageux. Fritz Maeder et Cie, Zollbrück, Berne. Tél. 29.09.

OCCASION à l'état de neuf ! BAINOIRES

émail, sur pieds et à murer
25 BOILERS ELECTRIQUES de 30, 50, 100 et 150 litres
25 CHAUDIERES à LESSIVE 165 lit., à bois, galvanisées, avec chaudron neuf Fr. 145.— entièrement neuves Fr. 225.—
LAVABOS, EVIERS, W.-C., complets, prêts à installer
Comptoir Sanitaire S. A.
9, rue des Alpes, Genève
Tél. (022) 2.25.43 (on expédie)

Docteur JUON
LAUSANNE, Métropole 1
Tél. 3.34.20

Spéc. : peau, cuir chevelu, voles urinaires, varices, reçoit
à Sion tous les jeudis, de 14 à 16 h., (chez Ebener Nicolas) bâtiment Banque Populaire, Tél. 2.16.23

A MARTIGNY tous les jeudis, 17-18 h. 30, tél. 6.16.05, Hôpital du District

A remettre, jolie et moderne

épicerie-laiterie

70 l. lait par jour, grand passage, recette Fr. 200.— par jour, même propriétaire depuis 20 ans. Urgent.
Tél. 8.97.21, Genève.

Je cherche deux **effeuilleuses**

sachant attacher avec paille. S'adresser à Gérard Pinget, Yverne.

Je cherche une **effeuilleuse**

sachant attacher avec paille. S'adresser à Félix Monod, Yverne.

Effeuilleuses

4 bonnes et consciencieuses sont demandées chez Ernest Flotron, Grandvaux.

Pour cause de départ, à remettre sur bon passage, dans le centre du Valais,

Magasin de chaussures

avec atelier de cordonnerie. Faire offres par écrit sous chiffre P 1838 S Publicitas, Sion.

On demande, pour Carnaval, un

accordeoniste

S'adresser à Publicitas, Sion, sous P 1833 S.

A vendre

grange

à démolir, en très bon état. S'adresser à Carruzzo, Les Poses s. Bex. Tél. 5.32.31.

Mariage

Célibataire, Fribourgeois, dans la trentaine, ayant bonne situation commerciale, dans la campagne fribourgeoise, désire faire la connaissance en vue de mariage d'une jeune fille catholique intelligente et de bonne présentation.
Photos désirées qui seront rendues.
S'adresser par écrit au Nouvelliste sous M. 7967.

Occasion

A vendre une bonne machine à coudre à pied, avec tous accessoires (Singer), bas prix.
Mme J. Vannaz, Logement pour tous, route d'Aigle, à Bex.

Maçons

Entreprise de construction cherche bons maçons. — S'adresser chez Imhof S. A., Lausanne. Tél. 22.27.85.

A louer, à Martigny, de suite ou à convenir,

appartement

bien ensoleillé, 4 chambres, cuisine, salle de bains, tout confort. Ecrire case postale 20586, Martigny.

Carnaval

La location de costumes est ouverte, le plus grand choix en Valais. Costume depuis Fr. 3.—, enfants Fr. 2.—. Magnifique étalage de visagère et loupes. Salon de coiffure T. Nickel, Avenue de France, Monthey. Tél. 4.22.26.

A vendre, à Massongex,

terrain

parcelle de 4000 m2, située aux lles. Ecrire sous chiffre S. 29142 X Publicitas, Sion.

Villa

moderne à vendre ou à louer, 4 chambres, cuisine, véranda, hall, bain, 1000 m. de terrain, arboriers, poiriers. Belle situation, à Saxon.
Ecrire sous chiffre P 1726 S Publicitas, Sion.

A vendre

Poussins et poules en ponte. Clapier. Chambre à coucher occasion. S'adresser au Nouvelliste sous P 7970.

Rien de tel qu'un

BON CAFÉ AROMATIQUE



VALRHÔNE

Détective diplômé
Enquêtes, recherches, renseignements.
W. Degex, Noirmont 7, Lausanne.

Appartement
à louer, de 3 chambres, cuisine avec eau chaude, région Evionnaz.
S'adresser au Nouvelliste sous L. 7966.

2 sommelières

sérieuses et présentant bien cherchent extras pour les fêtes de Carnaval.
Faire offres à Mlles Castella, Av. de Plan 66, Vevey.

Prêts
de Fr. 500.— à Fr. 5000.—. Réponse rapide. Conditions sérieuses : pas d'avance de frais à payer.
Très important : Nous garantissons une discrétion absolue.
BANQUE PROREDIT FRIBOURG

On demande une **JEUNE FILLE** pour le ménage dans boucherie-charcuterie.
Faire offres sous K. 7965 au Nouvelliste valaisan.

Ménage de médecin cherche **JEUNE FILLE** active, propre et sachant cuire. Bons gages et congés réguliers. Offres sous chiffre P 5197 Yv à Publicitas, Yverdon.

A VENDRE

un camion à bétail, 18 CV., marque Ford, pouvant charger 5 vaches ou à échanger contre du bétail. S'adresser Candolfi, Penihaz près Cossonay. Tél. (021) 8.03.67.

Sommelière
cherche emploi, région Monthey, Aigle, Montreux. Certificats à disposition. S'adresser au Nouvelliste sous N. 7968.

On cherche pour la clientèle particulière encore quelques

voyageurs

pour produits de nettoyage et entretien, savon, lessive, etc. Forte commission. La carte rose est fournie par la maison.
Ecrire à case postale 85, Moutier.

Occasions

A vendre 1 joli dressoir, 1 table, 4 chaises, bas prix.
Emile Alder, Rue de Chillon 5, Territet.

JEUNE HOMME

25 ans, ayant permis pour poids lourds, chauffeur militaire, bon travailleur et bon chauffeur, de toute confiance, 4 ans de pratique, cherche place à Martigny ou environs de suite ou date à convenir.
S'adresser par écrit au Nouvelliste sous chiffre O 7969 ou tél. au 6.16.32, Martigny.

A vendre une meule de

FOIN Vacher

environ six mille kg. à port de camion. Chez Isai Monnet, à Bex.

A vendre
Fargo 1948
3 t., basculant 3 côtés, parfait état. Tél. Montreux (021) 6.30.00.

Jeune FILLE

propre et de confiance, aimant les enfants, est demandée dans ménage de 5 personnes y compris un garçon de 3 ans 1/2. Vie de famille et bons soins assurés. Entrée début février. Faire offres avec prétentions à Mme J.-P. Chapuis, Romanel sur Lausanne.

A vendre
fourneau

« Bespa », gaz de bois, avec plaques chauffantes, pour 40-50 personnes, avec boiler de 200 litres. Prix modérés.
Jes. Antonioli, Monthey. Tél. 4.23.96.

On cherche

sommelière

débutante acceptée, dans station de montagne. Entrée de suite. Tél. 6.59.99.

Radio-Programme

Samedi 27 janvier

SOTTENS. — 7 h. 10 Radio-Lausanne vous dit bonjour !... 7 h. 15 Informations. 7 h. 20 Premiers propos et concert matinal. 11 h. Emission commune. 12 h. 15 Variétés populaires. 12 h. 30 Chœurs de Romandie. 12 h. 45 Heure. Informations. 12 h. 55 Pour le 50e anniversaire de la mort de Giuseppe Verdi.

14 h. Arc-en-ciel. 14 h. 25 La Bourse aux disques. 14 h. 45 Causerie. 15 h. 05 Les enregistrements nouveaux. 15 h. 35 Deux rhapsodies. Liszt. 15 h. 45 Promenade littéraire. 16 h. Pour les amateurs de jazz authentique. 16 h. 30 Heure. Emission commune. 17 h. 30 Swing-Sérénade.

18 h. Communications et cloches du pays. 18 h. 05 Le Club des Petits Amis de Radio-Lausanne. 18 h. 40 Le courrier de la Croix-Rouge. 18 h. 45 Disques. 18 h. 55 Le micro dans la vie. 19 h. 13 Heure. Le programme de la soirée. 19 h. 15 Informations. 19 h. 25 Le miroir du temps. 19 h. 45 Y en a point comme nous !... 20 h. 10 Le quart d'heure vaudois, par Samuel Chevallier. 20 h. 30 Le pont de danse. 20 h. 35 F. onenons-nous dans les mois. 21 h. 30 Contes de Fées pour grandes personnes. 22 h. 10 Les variétés du samedi. 22 h. 30 Informations. 22 h. 35 Radio-Lausanne vous dit bonsoir !...

BEROMUNSTER. — 6 h. 15 Informations. 6 h. 20 Concert matinal. 7 h. Informations. 11 h. Emission commune. 12 h. 15 Prévisions sportives. Disques. 12 h. 30 Heure. Informations. 12 h. 40 Parade internationale de stars de cinéma. 13 h. 30 La revue du samedi. 14 h. Opéra-comique. 18 h. 35 Disques. 18 h. 40 Questions de droit de travail. 19 h. Cloches. 19 h. 10 Salut musical aux Suisses de l'étranger. 19 h. 25 Communiqués. 19 h. 30 Informations. Echo du temps. 20 h. Soirée variée. 22 h. Informations. Heure. 22 h. 05 Danses et musique légère.

Dimanche 28 janvier

SOTTENS. — 7 h. 10 Radio-Lausanne vous dit bonjour !... 7 h. 15 Informations. 7 h. 20 Premiers propos et concert matinal. 8 h. 45 Grand'messe. 10 h. Culte protestant. 11 h. 10 Récital d'orgue. 11 h. 30 Le disque préféré de l'auditeur. 12 h. 1 Problèmes de la vie rurale. 12 h. 30 Le disque préféré de l'auditeur. 12 h. 45 Heure. Informations. 12 h. 55 Le disque préféré de l'auditeur. 14 h. S. majesté le pauvre, féerie radiophonique. 15 h. 30 Reportage sportif. 16 h. 25 Thé dansant. 16 h. 50 Disques. 17 h. Concert par l'Orchestre d'harmonie de Lausanne. 18 h. 30 Le courrier protestant. 18 h. 45 Disques. 19 h. Résultats sportifs. 19 h. 13 Heure. Le programme de la soirée. 19 h. 15 Informations. 19 h. 25 Le monde, cette quinzaine... 19 h. 45 Le globe sous le bras. 20 h. 05 Jane et Jack. 20 h. 20 Jacques Hélian et son orchestre. 20 h. 40 Les mémoires de M. d'Outremont. 21 h. 15 Le mariage secret, opéra-comique. 22 h. 30 Informations. 2 h. 35 Radio-Lausanne vous dit bonsoir !...

On cherche, pour aider au ménage

jeune fille

aimant les enfants. Vie de famille. Entrée de suite ou pour époque à convenir.

Ecrire sous chiffre P 10096 N à Publicitas S. A., La Chaux-de-Fonds.

OCCASION

A vendre cause départ, cuisinière électrique « Maxim » 3 plaques, 1 four, employée 6 mois, état de neuf. 220 volts à céder pour Fr. 350.— comptant.
Offres sous chiffre P 1337 au bureau du journal.

Orchestre

Trio 1er ordre, libre pour le Carnaval.
Tél. Lausanne (021) 26.38.79.

On demande jeune fille de 18 à 28 ans comme

sommelière

et pour aider un peu au ménage. Débutante serait acceptée. Vie de famille. S'adresser à Léon Schaller, Restaurant Helvétia, Vicques, Jura, Bernois. Tél. (066) 2.18.68.

Pêcheurs

Fortes arbustes d'une année, veloutés de septembre, gros fruits jaunes colorés et saumon à Fr. 2.50 pièce.

François Gay, Gd-Rue 74, Lutry.

PERDU

une roue de secours pour Fiat, entre Viège et Sion. S'adresser contre récompense à R. Gentinetta, marchand, Viège. Tél. 7.21.52.

Pour tailleur

2 vitrines chêne, penderie, portes coulissantes, 4 vitrines chêne pour coupons, portes à rouleaux. Salon d'essayage, table, fauteuils, chaises, 3 glaces, séparations cabine, armoire à portes coulissantes. Tout en blanc Ripolin. Grande table chêne à 3 tiroirs. Pressant.

R. Lapelletrie, rue de Bourg 43, Lausanne.

On demande à louer deux

vaches

pour l'été, pour la plaine. Bétail indemne de tuberculose. S'adresser chez Richard, Ardon. Tél. 4.12.67.

Les ménagères dans l'attente...

LA MAISON BORTIS prépare ses soldes... une surprise... un véritable coup de chance pour toutes les ménagères qui savent calculer.

Vente autorisée dès le 27 janvier 1951.

SOLDÉS

Porcelaine

Tasse et soucoupe à thé porcelaine forte blanche	1.10
Tasse et soucoupe à thé porcelaine fine, joli décor	1.45
Tasse et soucoupe à thé cylindrique	1.55
Assiette plate ou creuse en faïence	—,55
Tasses à déjeuner en faïence blanche, la pièce	—,50
TASSE ET SOUCOPE FAÏENCE DECORÉE	—,95
Bols en faïence blanche, 2 pièces	—,75
Service à moka porcelaine, 6 personnes, joli décor	16.—
SERVICE A DEJEUNER 6 PERSONNES, PORCELAINE	27.—
Service table 23 pièces, 6 personnes, porcelaine	53.—
Service table, 12 personnes	112.—
Pot en faïence, pois bleus, 1 1/2 litre	2.50
Pot à lait porcelaine, 1 litre	2.—
POT EN TERRE BRUNE AVEC DECOR, 1 et 1 1/2 l.	1.05
Jolies assiettes dessert, décor riche, la pièce	—,50
Assiettes creuses, porcelaine blanche, la pièce	—,95
Assiettes plates, porcelaine blanche, la pièce	—,95
TASSE ET SOUCOPE filet or torsé, porcelaine	1.45
SERIE DE SALADIERS, faïence, 5 pièces	3.95
SERIE DE POTS en faïence, 5 pièces	9.—

H. BEARD S. A. MONTREUX

Avenue des Alpes 60

Grand'Rue 34

TOUT pour CARNAVAL

Immense choix de costumes à louer, confetti, le gd paquet Fr. 0.60. Expédition rapide partout

PICT, coiffeur, pl. du Marché, Monthey. Tél. 4.25.70

Salvan

Hôtel des Gorges du Triège

Dimanche 28 janvier, dès 14 heures

LOTO

organisé par la « Jeunesse conservatrice »

Nombreux et beaux lots INVITATION CORDIALE
Le Comité.

UNE ECONOMIE ! LAINE

Avant tout achat de

à tricoter de qualité, demandez nos échantillons franco avec 300 couleurs différentes de laines, à des prix vraiment bon marché

Nous sommes acheteurs de toutes laines usagées

Laines PITTON, Interlaken

VEX

Dimanche 28 janvier, à 19 heures 45

Deuxième représentation par la Jeunesse de Vex de

Marguerite Voide

Adaptation par Mlle Eliette Carron du roman de Jean Follonier — Décors Camille Rudaz

Prolongation dimanche 4 février

Représentation spéciale en faveur des sinistrés des avalanches
Service de cars pour Euseigne et Hérémence

Vétroz

Dimanche 28 janvier, à 14 heures et 20 heures
Dimanche 4 février, à 20 heures

Concert et représentations théâtrales

du « Cœur mixte »

MARGUERITE MORUS, drame en 3 actes, de J. d'Ar
Concert — Comédies — Monologues
INVITATION CORDIALE

Leytron

Grande salle de l'Union

Dimanche 28 janvier, à 20 heures 30

Concert annuel

donné par l'UNION INSTRUMENTALE
direction M. Nicolas Don, professeur

avec le bienveillant concours de M. P. Santandrea,
1er prix d'excellence du Conservatoire de Paris,
directeur de l'« Harmonie Municipale » de Sion et
de Mme H.-P. Moreillon, pianiste

Après le concert, BAL, Orchestre Léo Normand
(Salle chauffée)



Profitez
d'une bonne affaire
contre
la hausse des
prix !

Liquidation générale de tous nos
articles dès le 27 janvier

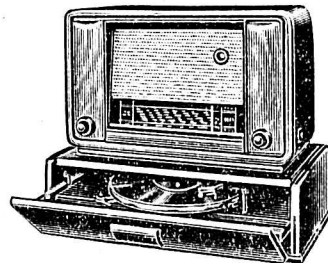
Rabais de **15 à 50%**

♦ **Montana Nouveautés S. A.** ♦
Montana

Radios ou discophones neufs

dès Fr. 15.— par mois

Acompte de 10 %, le reste en petites quotes mensuelles. Echange. Toutes les marques sont en stock. Service dans toutes les localités du Valais. Demandez sans engagement prospectus et nos conditions de paiement.



Spécialiste concessionné Bellevue-Limmatquai 3, ZURICH
Tél. (051) 32.42.60

RADIO Kummer

Notre vente annuelle de Blanc

du 25 janvier au 15 février

Les belles qualités qui ont fait la réputation de notre maison, garnissent encore nos rayons :

Toiles pour draps, Basins, Linges de maison, Nappages, Linge de corps, etc.

Nous nous chargeons de la fourniture de trousseaux complets, du plus simple au plus riche, brodé main ou machine. Devis sur demande.

Nous accordons durant cette vente **10 %** d'escompte au comptant ou double timbres verts plus icha

Ducrey frères
MARTIGNY

CINÉMA DE BAGNES

Samedi 27 et dimanche 28 janvier, à 20 heures 30
Dimanche, à 14 heures

Lassie-la-fidèle

En complément :
CONFIANCE, le nouveau film sur la tuberculose
Tél. 6.63.02 Enfants admis

ROXY - St-Maurice

Tél. 3.64.17

Samedi et dimanche, en soirée
Dimanche, matinée à 14 h. 30

Maria Goretti

Tous les grands prix au festival de Venise (voir communiqué de ce jour). Retenez vos places, Tél. 3.64.17.

IMPRIMERIE RHODANIQUE
travaux en tous genres

LAVEY-VLLAGE, villa à vendre

4 pièces, cuisine, chambre de bains, chambre à lessive, cave, chauffage central, jardin 400 m², arborisé et clôturé. Situation ensoleillée.
Faire offres sous chiffre E. 7959 au Nouvelliste.

A vendre petit tracteur

moteur Ford, 4 cylindres, 9 vitesses, Reitzel, charrué portée.
S'adresser au Garage de Granges.

A remettre, dans principale ville du Valais romand, commerce de papeterie

librairie, tabacs, journaux.
Ecrire sous chiffre 552 Publicitas, Sion.

CHOUX

blancs, de garde, 25 ct., à choucroute et 20 ct. pour boucheries.
Rouges, extra, 30 ct. le kg., dès 30 kg.
M. Beauverd-Mermod, Vouvry (Valais). Tél. 3.32.13.

A vendre, à Sierre, appartement

dans le quartier de la Scie, comprenant 3 chambres, cuisine, WC, galetas, 1 cave, jardin et poulailler. Prix Fr. 13.000.—. Pour traiter, s'adresser à l'étude Auguste Berclaz, notaire, à Sierre.

A vendre pour le 1er avril 1951 un bon domaine

en plein rapport, de 11 poses vaudoises.
Bâtiment en très bon état. Vue magnifique. Ecrire sous chiffre H 7962 au Nouvelliste.

PAGE des Jeunes Conservateurs

Du Céleste Empire aux coteaux de Diolally

Le « Valais agricole » nous apporte, à côté des justes préoccupations du monde paysan, des notes fraîches, pittoresques, dont la plume alerte, acerbe même du maître de Diolally a pour ainsi dire seule le secret.

Les périodiques spécialisés, en particulier ceux qui traitent de problèmes et de choses de la terre, ne peuvent pas toujours sortir de l'exposition scientifique ou expérimentale des faits voisinant avec des recettes susceptibles d'utiliser les moindres produits du potager.

C'est donc un bonheur que notre « Valais agricole » accorde à un disciple chevronné de Virgile, d'Horace et de Rabelais, la part de poésie, de truculence et de verve que nous avons plaisir à trouver parfois dans ses colonnes.

M. le Dr Professeur Henry Wuilloud connaît ses classiques par cœur et, ce qui est mieux, il les digère dans sa retraite bucolique de Diolally. Ce qui est plus parfait encore, il nous en livre la « substantifique moëlle ».

C'est là-haut, à mi-chemin entre Sion et Savièse, que le savant professeur a écrit tant de belles choses à la gloire des produits de la terre et en particulier du vin dont il fait lui-même des quintessences à l'usage des raffinés et des connaisseurs.

C'est là qu'il a médité, par exemple, telle causerie que nous avons entendue voici quelques mois à la Radio, et dont nous avons retenu surtout avec quelles dispositions il faut recevoir et apprécier les présents de Dieu parmi lesquels on doit incontestablement inclure le vin.

Inclinons-nous bien bas devant cette aristocratie de l'âme, de l'esprit et des sens, qui sait poétiser jusqu'aux choses dont la destination est de passer par l'estomac.

Les tenants du « Carpe diem » et les disciples d'Epicure ne contrediront pas à l'apologie des biens de ce monde, d'autant plus qu'aucun prix où ils sont bien souvent, il n'y a aucun risque de voir beaucoup de gens en abuser.

Un ami, à qui nous disions un jour notre admiration pour le poète de Diolally, — il était d'accord avec nous sur ce point — nous exprimait son étonnement sur le fait qu'un tel talent ne produisit pas plus de satisfaction personnelle au maître de céans et ne lui procurât pas cette tranquillité d'âme qu'une bonne philosophie terrienne a coutume de dispenser aux paysans même cultivés.

Et cet ami de nous montrer le passage suivant du « Valais agricole », tiré lui-même par M. Wuilloud de la « Gazette de Lausanne » à propos des persécutions religieuses en Chine :

Dans le nord de la Chine, là où les communistes sont installés depuis longtemps, la situation est fort grave. Dans le sud, par contre, règne encore une relative liberté. Relative, disons-nous, car partout les missions se trouvent en butte aux tracasseries. Leurs biens n'ont pas toujours été saisis, mais les impôts sont supérieurs aux revenus.

Et M. Wuilloud de commenter : Est-il vraiment nécessaire d'aller jusqu'en Chine pour trouver des faits pareillement odieux?... Du fait de l'application des nouvelles taxes cadastrales n'en est-on pas arrivé chez nous à la même situation qu'en Chine maintenant ?

Là, nous sommes restés pantois. L'expérience ne nous pas appris ce qu'est en réalité une persécution qui consiste à lacerer, taillader, brûler, amputer une pauvre carcasse de chair et d'os qui accepte cette épreuve pour l'amour de sa religion et de son Dieu. Mais il nous apparaît que de telles souffrances ne sont pas nécessairement identiques à celles d'un gros propriétaire terrien qui dépile son bordereau d'impôt autour d'une bouteille de flétri en tirant de temps à autre une bouffée de sa pipe.

A la vérité, nous ne savons pas si M. Wuilloud fume la pipe et boit du flétri, mais si Dieu lui infligeait ces deux supplices au lieu de le soumettre à la torture pour une cause quelconque, — ne fut-ce que pour l'amour de la rouspétance —, nous le plaindrions tout de même moins que les martyrs valaisans du Thibet.

La conversation avec notre ami s'est terminée à peu près par cette constatation : il est dommage qu'un savant professeur, — au

surplus chanter de la nature et des produits de la terre, — qui sait aligner des ceps, tailler la vigne et faire des bouteilles de grande marque, ignore la pondération et la mesure au point de se comparer sans rougir à un missionnaire persécuté.

Féminisme... antiféminisme

Ces deux courants s'accroissent en s'éloignant toujours plus l'un de l'autre.

Dans les deux camps on consolide ses positions, on prépare des arguments définitifs... Les indifférents ne sont plus qu'infime proportion.

On est « pour » ou « contre ».

M. Pierre de Roten, l'exubérant député du « Haut » au Conseil national — un « pour » cent pour cent — savait que, même en séance de nuit (ce beau soir du mercredi 20 décembre 1950) le développement de son très cher postulat en faveur du suffrage féminin tiendrait éveillés ses collègues.

Son plaidoyer dynamique les a, en effet, si bien tenu en alerte, qu'il a réussi à les « endormir ».

Il ne s'agit pas ici d'un paradoxe ou d'une contradiction puisque nous entendons le mot « endormir » dans son sens « moral » très particulier !

A moins que ces Messieurs se soient laissés impressionner par la présence, dans les tribunes, d'un fort contingent de dames féministes...!

Quoi qu'il en soit, la majorité du Conseil national (71 contre 42) a accepté le postulat de M. de Roten. Cela malgré l'opposition — bien timide du reste — d'un député radical thurgovien qui pensait certainement bien faire en prétendant que la boue de la politique ne doit pas éclabousser la femme.

Avec des arguments de ce genre on ne s'oppose évidemment pas au féminisme. Nous dirons plus loin ce que nous pensons de cette lamentable et stupide opinion de la « politique » ; opinion fixée même dans l'esprit de certains « hommes politiques ».

Qu'on le veuille ou non l'intérêt soulevé par ce problème croît de jour en jour.

Il atteindra probablement son paroxysme ce printemps, lors de la session des Chambres.

En effet, M. Kobelt ayant également accepté ce postulat au nom du Conseil fédéral, rapport sera fait devant les Chambres, à ce moment-là.

Il nous paraît donc quelque peu opportun de « discuter le coup » entre nous, les « Jeunes ».

Nous vous proposons notre point de vue, tout en espérant que ceux qui ne le partageraient pas s'empressent de nous répondre. Depuis longtemps, nous interrogeons autour de nous.

Nous avons dû constater que le plus grand nombre d'antiféministes convaincus et irrédoublables se recrutent — tenez-vous bien — parmi les femmes elles-mêmes.

« Pour moi, le rôle naturel de la femme, au long de sa vie est : plaire, aimer, élever, éduquer ses enfants, diriger son ménage.

« Où prendrais-je le temps de me mettre au courant de toutes les finesses de la politique. Je laisse ce souci à mon mari. Je puis lui faire confiance, car je sais qu'il votera autant pour mes enfants, pour moi que pour lui », nous disait avec simplicité et bon sens une mère de famille.

« C'est bon pour les vieilles filles qui s'imaginent trouver le bonheur dans la politique après n'avoir pu le trouver dans l'amour », déclarait, avec impertinence, une jeune épouse.

« Si je vote comme mon mari, cela ne sert qu'à doubler la dépense. Mais si je vote différemment, pour des raisons que je juge pourtant indiscutables, et qu'il vienne à le savoir, c'est l'unité du ménage qui est compromise. Evitons cette cause de discorde. Il y en a déjà assez d'autres », affirmait avec conviction une brave épouse unie depuis plus de 15 ans à un mari pas très commode...

Il est possible que nous ayons tort, et que les missionnaires de Chine ou d'ailleurs préfèrent encore le poignard dans le dos à une feuille d'impôt.

Quant à M. Wuilloud, il n'y a pas de doute. Plutôt que de s'avouer taillable, il se ferait hacher en morceaux.

Nous, simple mortels, qui n'avons pas comme lui reçu la vertu de force ni le courage des vrais martyrs, efforçons-nous de passer inaperçus et payons nos impôts sans trop rechigner.

C'est moins spectaculaire et moins glorieux certes, mais plus confortable.

A. T.

Pour nous, Jeunes conservateurs, la politique est heureusement quelque chose de grand, de noble : « l'art de gérer les affaires publiques, dans l'intérêt commun, en respectant les principes chrétiens. »

Féministes ou pas, cela doit être notre programme.
André Luisier.

Quelques propos sur le mariage

Les guerres font-elles à travers le monde plus de victimes morales que le divorce ? Actuellement sur sept unions deux d'entre elles sont dissoutes, et ce mouvement ne fait que s'accroître. Un tel pourcentage prend sur le plan de la chrétienté, les proportions d'un désastre.

Ne pas réussir à maintenir les fondements même de la vie sociale, (quand la famille se désagrège et que les enfants sont privés de leur sécurité,) il est évident que la juste notion du foyer perd de sa valeur.

Nombreux sont les couples, d'où qu'ils viennent qui se marient en se disant que si leur ménage ne marche pas, il existe un moyen rapide d'en sortir. Ce moyen devenu presque courant, ôte au mariage une partie de son sens, de son charme et de ses mystérieux secrets.

Les époux qui s'unissent sous la réserve d'une telle échappatoire ne font qu'un contrat résiliable à volonté. On pense à ces appareils ménagers que l'on a toujours la possibilité de rendre à la fin du mois, si l'essai n'est pas concluant.

Chaque jour des mariages se contractent dans cet esprit volage et si peu concret.

Personnellement, si je cherche les causes déterminantes d'une si forte proportion de divorces, je les trouve dans l'attitude, les aspirations, le caractère d'un grand nombre, dans leur manière de penser et d'agir. Ces brumeuses innovations nous sont sans doute apportées par des courants étrangers traversant des pays où les principes politiques ne tiennent pas compte qu'un jugement appellera la conscience de chacun au Tribunal de Dieu.

La légèreté avec laquelle le divorce est demandé — et accordé — procède d'un individualisme dément. L'homme et la femme se laissent dominer par de capricieux « moi » sans se soucier des enfants, de la famille et de la société.

Le mariage, pour comporter des joies profondes et entières, n'en pose pas moins de graves problèmes humains. Au cinéma, dans les romans, il est présenté à la jeunesse comme un perpétuel réveil, plein de scènes touchantes, où l'humour se mêle au pathétique.

C'est là une tromperie cruelle et stupide. Cruelle, car elle amène l'amertume et la déception ; stupide parce qu'une éducation de ce genre n'est pas plus une préparation au mariage que la bicyclette ne constitue un entraînement à la danse.

Beaucoup de jeunes filles ne rêvent qu'à épouser de grands gamins portant cravate et foulard. Seulement voilà que des enfants viennent — des vrais — et alors l'instinct maternel ne trouve pas toujours de réelles satisfactions auprès de ces jeunes barbeaux qui n'ont jamais mis en perspective un gain-pain sérieux.

Des gens mariés, cela n'implique-t-il pas quelque chose de stable, tandis que des époux, ce mot n'évoque-t-il pas l'idée d'un point de départ d'un avenir qui commence ?

Ce n'est pas sur notre pauvre terre que l'on peut goûter un bonheur parfait. Le mariage en dépit des satisfactions profondes qu'il procure, ne doit tout de même pas être considéré comme un état céleste sans difficulté. Avant de s'y engager, il faut avoir une notion de ses lois et avoir la volonté ferme de s'y conformer.
Charles Fournier.

NOTE DE LA REDACTION. — Notre correspondant s'insurge avec raison contre les divorces.

Le nombre est en augmentation dans l'ensemble de la Suisse, mais la proportion indiquée par l'auteur de l'article ci-dessus n'est pas celle de notre pays. En 1944, on comptait 73 divorces pour 100 mille habitants.

En Valais, le pourcentage est bien moins élevé. En effet, la statistique du Tribunal Cantonal indiquait 21 divorces et séparations de corps pour 1940, 28 pour 1947 et 31 pour 1949.

C'est évidemment beaucoup trop malgré tout, mais notre Cour Cantonale, pas plus que les autres autorités de jugement en Suisse, ne saurait méconnaître que le Code civil suisse fait au juge l'obligation de prononcer le divorce ou la séparation de corps lorsque les conditions de fait sont remplies.

On ne peut que regretter que la loi civile n'ait pas tenue compte de l'aspect religieux du problème, qui déclare le mariage indissoluble.

La minorité catholique a dû subir comme dans certains autres domaines le point de vue de la majorité.

« Il faut chercher un remède contre notre solitude. D'accord ! Mais ce n'est en tous les cas pas la politique », grondait une « célibataire » d'un âge certain.

Voilà quelques arguments qui — avouons-le — ne manquent pas de pertinence.

Cependant — il faut aussi le reconnaître — ils émanent presque tous de femmes mariées (ou mariées en puissance, c'est-à-dire de jeunes filles en fleur et de fiancées).

Avec un homme honnête comme compagnon et soutien, la femme aurait, évidemment, bien tort de parler autrement.

Que celle-là laisse le souci de la chose publique à celui en qui elle a mis sa confiance !

Mais il y a « les autres »... On n'a pas le droit de l'oublier.

Celles qui — bon gré, mal gré — ont opté pour le célibat.

Et ce n'est pas tout. La femme, heureuse aujourd'hui entre son mari et ses enfants, peut, demain, connaître la tragique solitude d'un veuvage prématuré ou d'une lamentable séparation (divorce).

Certes, pour les veuves, il peut y avoir le remariage.

Mais cela n'est pas si fréquent...

Alors, — avec peut-être une nichée de gosses sur les bras — la femme se trouvera intimement liée à de très importants problèmes sociaux, économiques ou moraux, SANS AVOIR LE DROIT DE SE PRONONCER A LEUR EGARD.

Pour celles-là seulement — quels que soient nos penchants antiféministes — nous devrions déjà exiger le droit de vote.

Nous sommes donc — non par affinité, mais par désir de justice sociale — un partisan de l'égalité politique de la femme.

Cependant, VOULOIR INTRODUIRE CETTE EGALITE POLITIQUE SUR LE PLAN FEDERAL, IMMEDIATEMENT ET SANS AUTRES, EST UNE LOURDE ERREUR.

Car, mariées ou non, jeunes ou plus âgées, rares sont, chez nous, les femmes qui possèdent la formation civique nécessaire à l'établissement d'une opinion politique solide et stable.

Ainsi, il est absolument indispensable — avant tout — d'intéresser la femme aux affaires publiques.

Cet intérêt naîtra et grandira automatiquement en introduisant le suffrage féminin D'ABORD SUR LE PLAN COMMUNAL (selon l'exemple du canton de Vaud, qui devrait être suivi...), PUIS SUR LE PLAN CANTONAL.

Alors seulement, il pourra être question du suffrage féminin sur le terrain fédéral

Car, encore une fois, vouloir innover directement « par en haut » est dangereux et, d'ailleurs, contraire à notre esprit fédéraliste.

En guise de conclusion... : une petite halte sur le mot « POLITIQUE ».

« La boue de la politique ne doit pas éclabousser la femme », clament certains politiques antiféministes. Pour avoir une telle opinion, ces messieurs ne doivent certainement pas être très honnêtes et propres dans la gestion de la chose publique.

Malheureusement il y en a beaucoup de ces égarés, pour lesquels la politique n'est que le fait de jeter de la boue à la figure de celui qui n'est pas de leur avis.

Tel, par exemple, un M. André Marcel qui est pris de vertige chaque fois qu'il s'aventure à descendre dans sa conscience, de « politicien » soldé.

Le vide, le vide sans fin... Quel cauchemar !

Un écrivain suisse devant la culture française

Placée sous le haut patronage du Consul de Suisse à Besançon, une conférence a été donnée en cette ville par notre grand écrivain, M. Maurice Zermatten.

Elle eut un succès très flatteur.

La presse franc-comtoise s'en est faite l'écho.

C'est avec plaisir que nous reproduisons ci-dessous un article fort intéressant, paru à ce sujet dans « Le Comtois », principal organe de cette région française.

Réd.

M. Maurice Zermatten, auteur de la « Colère de Dieu », des « Contes du Haut-Pays du Rhône » a fait samedi soir à la salle du Rectorat une conférence remarquable sur la culture française et suisse. Conférence placée sous le haut patronage de M. Voirier, consul de Suisse, à Besançon.

Les plus hautes personnalités civiles, militaires et religieuses honoraient de leur présence cette manifestation de la plus haute tenue et que l'Association Franc-Comtoise de Culture peut se flatter d'avoir organisée.

Étaient en effet présents : M. Doucet, recteur de l'Académie ; René Martin, inspecteur d'Académie ; Risset, directeur régional des Sports ; le colonel Guénin, commandant la Subdivision ; MM. Dubourg, archevêque de Besançon, Bejeot ; M. Bastian, directeur de l'École Nationale d'Horlogerie ; Lafille, directeur de l'École Normale des Garçons.

Certes, il nous fut agréable d'entendre M. Zermatten. Les franc-comtois ne sont-ils tous pas malgré leur esprit patriotique un peu enclins à se comparer aux Suisses ? Et les Neuchâtelois ou les Vauchois ne sont-ils pas fiers de dire quelquefois que leur mère était du Haut-Doubs ?

Les comparaisons entre les deux pays voisins furent des mieux amenées avant d'entretenir son auditoire du sujet purement littéraire. M. Zermatten établit les similitudes historiques, architecturales, voire vinicoles entre les deux nations amies.

André Siegfried, dans « La Suisse, démocratie-témoin » ne disait-il pas que la France Atlantique s'arrêtait à Dijon et « qu'à partir de cette ville on se sentait plus près de l'Europe Centrale ? On parle souvent des grandes cheminées bourguignonnes du Pays de Vaud et les façades de nos maisons dites « la neuchâteloise »...

Sigismond Ier et Rodolphe III, rois de Bourgogne ne faisaient point de frontière entre leurs ter-



La Vallée de la Vals en deuil

Toute la population de la vallée est présente aux funérailles. Les 19 victimes sont enterrées ensemble près de l'église, ainsi elles sont réunies dans la mort comme elles l'étaient dans la vie. La population de cette vallée est l'une des plus éprouvées de notre pays.

res et le Valais... il n'est pas jusqu'aux vins de Bourgogne qui n'aient leurs frères en Suisse...

A l'école, l'enfant suisse apprend les mêmes fables que l'enfant français et ses livres sont les mêmes. Jusqu'à l'école secondaire, il lui est enseigné l'histoire helvétique, mais ensuite c'est dans les livres français que l'enfant suisse s'initie à la littérature française et à l'histoire de nos rois...

Les fables de La Fontaine plaisent et sont comprises dans les deux pays jurassiens parce qu'elles reflètent parfaitement nos mœurs et sont notre réel miroir. Nous sommes parents par l'image, parents par la personnalité, dit l'orateur, qui ajoute : « non seulement nous parlons la même langue, mais nous nous nourrissons de la même nourriture... »

On constate, d'après les paroles de M. Zermatten que la véritable littérature suisse n'est pas une littérature romande, mais bel et bien une littérature française : Les classiques et les anciens, ceux de l'avant-garde ont l'égal succès en France et en Suisse.

Mais M. Zermatten veut être franc jusqu'à la fin et ne désire point que son exposé soit à sens unique.

« Quelle part réserve la France aux écrivains d'outre-Jura ? »

Certes, c'est à Paris que Ramuz écrivit ses premiers livres, et Blaise Cendrars, Edmond Buchet, Bernard Barbet, écrivains, poètes consacrés sont suisses, tous fixés dans la capitale française ; Honnegger est lui aussi un helvète transplanté.

Mais Paris faisant la loi et les prophètes, M. Zermatten se plaint amèrement que les auteurs helvétiques n'acquiescent point chez nous la place qu'ils méritent.

Paris ne songeant qu'à soi, Pierre Grivard, Jacques Mercanton n'ont pas le succès escompté : l'orateur a bien soin de ne pas incriminer la France ni le goût français, et remarque très justement que la province fait part de ses mêmes coléances vis-à-vis de Paris. Les « chapelles de la capitale »

font la loi et leurs critiques sont sans appel...

Il serait temps, souhaite M. Zermatten, que l'on n'attende plus l'avis de Paris et l'esprit de certains cercles pour consacrer le génie de tel ou tel écrivain ou poète de province... Chères se vit refuser l'an dernier le prix de la critique parce que Suisse... Ce refus ne fut prononcé que sur le seul avis défavorable d'un pontife du jury (qui d'ailleurs, avait passé toute la guerre à Lausanne !).

Et pourtant... la critique d'actualité, moins approfondie que l'essai n'a pas toujours autant d'importance... Tant d'auteurs sont en même temps critiques, partagés entre les devoirs de la camaraderie et la crainte des représailles éventuelles ! Alors, en toute impartialité, M. Zermatten regrette qu'on hisse Giono sur un piedestal car après avoir écrit de réels chefs-d'œuvre à ses débuts, il n'écrit plus guère français qu'en petit nègre !...

Enfin, pour terminer, l'orateur, souhaitant une union de tous les écrivains de langue française, lut un remarquable passage de Ramuz.

Me Lorach, président de l'Association, ne pouvait que féliciter, au nom de l'assistance, le talent de l'orateur, et le fit en termes chaleureux autant que mérités.

A l'Hôtel des Bains, où un vin d'honneur fut offert à l'issue de la conférence par M. Voirier, consul de Suisse, M. Zermatten nous confiait ses craintes quant à l'avenir de la littérature française. « Maintenant : beau feu d'artifice, mais après... ? »

Où est le Boileau, où est le Sainte-Beuve qui pourrait prétendre dresser le bilan d'une époque aussi dure et complexe que la nôtre ? Elle paraît être dans les rythmes de notre évolution littéraire, un de ces moments de fermentation qui suivent l'épuisement ou la décomposition d'une formule d'art et précédant l'éclosion d'une nouvelle...

Nos lettres se sont chargées de pensée et de sensibilité, tandis que les écrivains s'affranchissant des rares traditions survivantes, s'épuisent encore en recherches pour plier la langue à des sub-

Plus de 5 millions ont déjà été répartis aux ménagères grâce aux timbres-escompte UCOVA

En cas de toux rebelle

résoud les mucosités

„EPONA“

Société d'assurance générale d'animaux : chevaux, bovins, petit bétail, chiens, etc.

FELIX RICHARD, agent d'affaires, MONTHEY
Tél. 4.21.56

DIABLERETS
L'APÉRITIF COMPLET

Pour une confection soignée, à un prix modéré :

JEAN LEEMAN - Fleuriste diplômé
Sion : Av. de la Gare - Téléphone 2.11.85
Martigny : Pl. Centrale - Téléphone 6.13.17
Saint-Maurice

Triple Sec
MORAND
MARTIGNY

Réservez votre soirée
du Samedi 3 février 1951 pour le
BAL masqué au Casino Kursaal de Montreux

Le rhume de cerveau

disparaît rapidement s'il est soigné à temps.

LE BAUME DU CHALET, composé exclusivement d'essences de plantes, soulage vite le rhume de cerveau et désinfecte les fosses nasales. Son emploi est très simple : il suffit d'introduire un peu de Baume du Chalet dans chaque narine et d'inspirer. En vente dans les pharmacies et drogueries. Prix : Fr. 1.50 le tube, plus impôt.

tilités nouvelles. « On a poursuivi, conclut M. Zermatten, le rare, l'inexprimé, le nouveau, plus que le parfait parfois... »

Oui, c'est un beau feu d'artifice, mais on a tout épuisé maintenant...

Reviendra-t-on alors au primitif ?

Martigny

L'ARRIVÉE DU PRINCE CARNAVAL XI

S. M. Carnaval XI fera son entrée dans sa bonne ville de Martigny, dimanche 28 janvier, à 14 h. 30. La proclamation officielle aura lieu le matin à 11 heures. Le cortège s'annonce magnifique. Plus de 40 chars, 10 corps de musique.

Achetez l'insigne officiel ! Et pensez que l'achat de 3 insignes... c'est un jour de vacances pour nos gosses !

Samedi dès 16 heures, au Casino, thé d'enfants et concours costumés au Casino, avec prix. Une des plus jolies manifestations du Carnaval.

Dimanche 28 janvier, les trois bals masqués du Prince : chez Kluser, au Casino et à Martigny-Bourg.

Le Comité de Carnaval, qui œuvre depuis tantôt 11 ans, pour les Colonies de vacances de Martigny-Ville et Martigny-Bourg, a décidé, dans les circonstances actuelles, de consacrer une importante partie du bénéfice de ses manifestations au fonds de secours des sinistrés des avalanches.

Bagnes — Cinéma

« LASSIE-LA-FIDÈLE », le splendide et merveilleux film en technicolor que présente le cinéma de Bagnes, est un spectacle extraordinairement vécu qui parlera à tous les cœurs. La touchante et profonde amitié d'un enfant et d'un chien est à l'origine de cet authentique et pur chef-d'œuvre de l'écran. Toute la presse a souligné avec éloges la beauté de ce spectacle et des milliers de spectateurs ont été émerveillés par ce film incomparable. Attention ! En complément de programme un court-métrage intitulé « CONFIANCE », le nouveau film documentaire sur la tuberculose, dont la projection est vivement recommandée par l'Association suisse contre la tuberculose.

Samedi et dimanche, à 20 heures 30. Dimanche, matinée pour enfants à 14 heures.

RÉSULTAT DU CONCOURS GRAND-DUC

« Chaque chose en son temps ». 183 réponses.

1er M. Bridy, inst., Savièse, Fr. 30.— ; 2. Mme Emma Ruffinen, Lœche-Ville, Fr. 10.— ; 3. Mme Constantin Bernadette, Arbaz, Fr. 5.— ; 4. Mme Hugon Cécile, Martigny-Combe, prix de consolation ; 5. Mme Léontine Fontannaz, Vétroz, prix de consolation.

COLLOMBEY
Salle communale

Samedi 27 - Dimanche 28 janvier à 20 h. 30 - Enfants admis samedi seulement

Soirées
annuelles

de la Société de Musique l'« Avenir »
Direction : Maestro Stridi

ENTRÉES : Adultes Fr. 1.50 - Enfants Fr. 0.75

INVITATION CORDIALE

Dimanche dès 23 h. : BAL

Machine à tricoter

TRIMAC

tricote toutes les laines comme à la main

F. Rossi, Av. de la Gare, Martigny. Tél. 6.16.01

Quand elle eut fini, il poussa le tas d'argent du bord de la table dans le sac, le ficela et le noua fermement. Puis il chercha de la cire à cacheter et un cachet, tira de l'armoire un bout de papier, alluma la chandelle et munit la ficelle d'un cachet.

« Les trésors des hommes », dit-il d'un ton impassible. « De la monnaie d'indulgence » ajouta-t-il encore.

Adelheid le regarda attentivement. De nouveau ce même mot que le soir où il avait montré l'allée sans fin du bois de bouleau. « Indulgence » avait-il dit et « demande au pasteur ! »

Syver Bakpaa fut chargé de porter cet argent chez le bailli. Cette somme devait être versée par Dag à la nouvelle banque d'empire qui venait d'être fondée dans le pays. La plupart des gens ne possédaient pas d'argent et d'autres n'en possédaient que très peu ; d'autres encore ne voulaient pas s'en dessaisir, mais tous étaient tenus de faire confiance et devaient payer, pour chaque dalér en espèce manquant, vingt-cinq dalers de papier — il fallait au bailli de gros coffres et des charrois spéciaux pour tous ces chiffons de papier.

« Quel silence, quand j'ai fait claquer le sac d'écus sur la table » raconta Syver Bakpaa plus tard, « et quels yeux ronds ils ont ouverts, quand tous ces chrétiens et ces frères avec leur grand nez et leur perruque de parade, ont été comptés et remis dans le sac ! »

FEUILLETON DU « NOUVELLISTE »

11974 Gulbiansaas

Le souffle de la montagne

Traduit du Norvégien par
Y. BERCHER-MANGIN et A. MOSER

Roman

CHAPITRE XXX

Il y avait des hauts et des bas dans l'humeur du vieux Dag. Il pouvait pendant bien des jours jouer avec les enfants et être d'une franche gaieté ; mais à d'autres moments il paraissait tout gris, de cheveu, de visage et d'yeux ; et les jours gris devenaient toujours plus fréquents.

Un soir d'automne, Adelheid se rendit à cheval chez le pasteur. Elle désirait enfin savoir ce que le vieux Dag voulait dire avec son « indulgence » et son « demande au pasteur ».

Elle répéta au pasteur les mots de Dag ; lui non plus ne comprit pas ce que cela voulait dire.

« Ne lui avez-vous pas parlé une fois d'indulgence ? » demanda Adelheid. Alors le pasteur se souvint ; il lui raconta le premier entretien important qu'il avait eu avec le vieux maître de Björndal, il lui répéta aussi exactement que possible les paroles qui avaient été prononcées à ce mo-

ment-là, sur Tetzal et sur bien d'autres choses.

Adelheid refit à cheval tout le long parcours qui la ramenait au gaard sans saisir encore de rapport qu'il pouvait y avoir — s'il y en avait un — entre la mélancolie actuelle du vieux Dag et cette conversation déjà ancienne qu'il avait eue avec le pasteur.

Ainsi il lui avait demandé si les gens croyaient qu'il achetait des indulgences. La pensée qu'on interprétait ses bonnes œuvres de cette façon, avait pu l'exaspérer ; mais le vieux Dag était trop au-dessus de tout cela pour se préoccuper longuement de ce que les gens pensaient ou disaient. Non, quelque chose dans le mot « indulgence » devait l'avoir profondément frappé et, uni à ses préoccupations au sujet de la mort, après le malheur qu'il avait eu de perdre les deux enfants et après l'accident de son fils, devait être cause de son état, car depuis lors tout lui était devenu indifférent.

Si des problèmes religieux l'oppressaient autant, ce n'était pas conforme au vrai christianisme, car celui-ci doit être libre et confiant, elle l'avait appris dans les annotations de son grand-père ; et cependant elle avait lui aussi que toutes pensées religieuses tendent vers le vrai Dieu, même si elles ne sont pas formellement chrétiennes. Elle se faisait aussi du souci pour son mari. Il était de nouveau la plupart du temps dans la forêt, et toujours plus rarement à la maison, il était si singulier et si mélancolique. Oui, même au milieu de ses jeux avec les enfants, il était distrait, il restait assis plongé dans ses pensées, regardant fixement devant soi.

Elle devait les reconquérir, les rendre à la vie... tous les deux, sans quoi elle-même perdrait le courage de vivre. Dag affirmait qu'elle était la plus forte. Là aussi elle devait être forte ; mais par où commencer ?

Un matin, le vieux Dag ne parut pas dans la salle à manger, au moment du déjeuner, et Adelheid interrogea Jomfru Kruse à son sujet ; celle-ci lui répondit qu'il était parti très tôt le matin, après avoir revêtu les vêtements qu'il mettait habituellement pour aller dans la forêt et s'être muni de provisions.

Il n'était plus arrivé au vieux Dag, depuis l'accident de son fils, et même depuis qu'il avait atteint l'âge d'homme, de passer la nuit dans la forêt. Adelheid se leva précipitamment de table, ne pouvant plus avaler un morceau ; elle envoya chercher des vêtements, des bottes et des provisions.

Carnaval

Grand choix de costumes, masques, loupes, coiffures, confetti, serpentins et tous les accessoires, à des prix de gros.

Expéditions soignées par retour du courrier.
Robert VEILLON, MONTHEY. Tél. 4.24.62.

CHERCHEUR

Toujours libre les deux mains !

La lampe universelle pour lumière à petite et grande distance

Tout le monde est enthousiasmé !



Toujours libre les deux mains !

Chercheur est indispensable aux personnes de tous métiers et aux sportifs, notamment aux automobilistes, motocyclistes, canotiers, skieurs, touristes, cyclistes, monteuses, installateurs, médecins, dentistes, agents de sûreté, chasseurs, militaires, mineurs, employés de la poste et des chemins de fer, agriculteurs, apiculteurs, etc.

Une lampe qui rend service partout

Vente en détail : Fr. 15.— par pièce lcha compris plus port et remboursement
Demandez prospectus ! On cherche revendeurs
Case postale 102, Oberlor, Winterhour

On engagerait tout de suite

Ouvriers sur ébauches

S'adresser à Fabrique Aurore, Villeret (Jura-Bernois).

Bourguillon près Fribourg

Le nouveau tenancier de
l'Hôtel aux Trois Tours
recommande sa cuisine soignée
Salles pour noces et sociétés

L. Jungo, chef de cuisine
Tél. (037) 2.30.69

OCCASION

A vendre voiture automobile cabriolet-spider Peugeot 402, carrosserie spéciale Worblaufen, moteur révisé, pneus neufs, en parfait état de marche, Prix avantageux.

Pour tous renseignements, s'adresser à M. Georges Rouiller, c. o. Banque Populaire Valaisanne S. A., à Sion.

ALPAGES 1951

Le Consortage d'Onnaz (Collombey-Muraz)

dispose encore de quelques places pour vaches laitières. Système laiterie. Chalet et installation neufs.
Pour renseignement, s'adresser au Comité ou au téléphone 4.23.48, entre 18 et 19 heures.

A Martigny-Bourg, au Café de la Place, lundi 29 janvier, à 17 h., il sera vendu aux enchères un

JARDIN

de 364 m², aux « Meillerettes ».

A. Vouilloz, notaire.

BOISSARD Frères - Menuiserie

MONTHEY Tél. 4.22.50
DEPOT DE LAMES POUR PLANCHERS

Lambris pour parois — « PAVATEX » pour revêtements

GLACES

VITRERIE

PREPARATION AUX EMPLOIS FEDERAUX et diplôme d'interprète en 4 mois. Garantie : prolong gratuite si nécessaire jusqu'au succès final. Demandez prospectus. ECOLES TAME, SION, Condamines. Tél. 2.23.05. Lucerne, Zurich, Neuchâtel, Bellinzone.

4 ARGUMENTS frappants

qui vous inciteront à vous motoriser à peu de frais. Malgré la mauvaise saison, notre action de reprise des vieux vélos a eu un succès considérable en fin 1950. Nous allons maintenant vers le printemps. Nous sommes donc certains que vous aussi profiterez de notre offre intéressante pour les raisons suivantes :

En cas d'achat d'un VELOSOLEX neuf, votre vieux vélo, quel que soit son état, est repris pour la somme de Fr. 50.— au minimum.

VELOSOLEX



Prix d'un VELOSOLEX neuf, garanti 6 mois. Fr. 675.— + lca.
Moins reprise d'un vieux vélo, au minimum 50.—
Prix net maximum au comptant Fr. 625.—
Sur demande, grosses facilités de paiement, à partir de Fr. 10.— d'acompte à la livraison du VELOSOLEX, le solde en 6, 9 ou 12 mensualités.

Fr. 10.— d'acompte

16 ANS

Les nouvelles dispositions légales autorisent les jeunes gens de 16 ans à circuler en VELOSOLEX. D'autre part, les formalités administratives sont grandement simplifiées (plus d'examen pratique, etc.)

1ct. au Km.

VELOSOLEX ne consomme qu'un litre d'essence aux 100 km. Vos frais de déplacements sont donc réduits à 1 centime par km. Aucun autre moyen de locomotion (train, tram, trolleybus) ne vous coûte si peu.



Demandez sans engagement une démonstration et un essai aux stations-service VELOSOLEX.

F. Gagliardi, Garage du Rhône.
Sion. A. Brunetti, cycles, Sierre.
C. Meynet, vélos, Monthey.
E. Albrecht, garage, Viège.

COMMUNIQUE LONZA

Il est certainement encore possible de tirer un meilleur profit de nos prairies artificielles et naturelles en vouant toujours plus d'attention à leur fumure et aux soins culturaux qu'elles exigent.

Prairies naturelles régulièrement purinées

Les prairies purinées de manière intensive et qu'on se borne à faucher livrent un fourrage dont la qualité laisse de plus en plus à désirer suite de la disparition progressive des bonnes plantes fourragères. Il est possible de remédier à cet état de choses en combinant fauchage et pâture, ainsi qu'en renonçant à puriner durant 1 à 2 ans. Au lieu de purin, on épandra en automne ou à la fin de l'hiver 200-300 kg. de scories Thomas et, peu avant le début de la végétation, 200-400 kg. de Nitrophosphate à l'hectare.

Prairies naturelles ne recevant que peu de purin

Il s'agit soit de prairies qui font partie d'exploitations ayant une forte proportion de terres ouvertes et à relativement peu de bétail, soit de prés très en pente ou situés loin de la ferme. Dans ces cas, il est indiqué de donner au printemps — peu avant le début de la végétation — une vigoureuse fumure complète consistant en 200-400 kg. de Nitrophosphate potassique, puis en complément, sitôt après la première coupe, 100 à 200 kg. de Nitrate d'ammoniaque à l'hectare. Grâce à cette fumure qu'on répètera chaque année, on obtiendra d'abondantes récoltes d'excellent fourrage dans les prairies ne recevant que peu ou pas de purin.

Prairies maigres et prés moussus

Lorsque la mousse se développe dans des prairies qui ne sont pas humides, on peut être sûr que le terrain manque de substances nutritives. Les prairies maigres ne bénéficiant que rarement d'un apport d'engrais de ferme, ainsi que les pâturages du Jura et des Alpes, peuvent donner des rendements supérieurs grâce à l'emploi d'engrais chimiques. On y épandra par hectare, avant le début de la végétation :

- 300-400 kg. de scories Thomas
- 200-300 kg. de sel de potasse
- 150-200 kg. de Cyanamide huilée.

Pour s'épargner du travail, on peut mélanger ces trois engrais directement avant de les épandre. Cette fumure devrait être appliquée deux ans de suite afin d'améliorer rapidement la composition du fourrage ; il conviendrait ensuite d'y recourir au moins une fois tous les 2 ans.

Comment faut-il fumer les prairies artificielles ?

Pour créer une prairie artificielle (mélanges à base de trèfle et luzernières), on donne habituellement une vigoureuse fumure de fond à la culture protectrice, par exemple 400-500 kg. de scories Thomas et 300 à 500 kg. de sel de potasse à l'hectare. Durant la première année d'utilisation et éventuellement pendant la seconde, on s'abstiendra de puriner ces prairies. Lorsque les graminées prendront le dessus, il sera temps d'épandre une fumure supplémentaire. On sèmera à cet effet au printemps, avant le début de la végétation, 200-400 kg. de Nitrophosphate potassique à l'hectare et, pour obtenir de plus forts rendements, encore 100-200 kg. de Nitrate d'ammoniaque sitôt après la première coupe. Nous reviendrons l'été prochain sur la question de la fumure des cultures fourragères annuelles. Quant aux cultures dérobées d'hivernage, elles recevront en couverture, vers la fin février-début de mars, 100 à 150 kg. de Nitrate de chaux à l'hectare. Il sera ainsi possible de récolter tôt dans la saison, un fourrage abondant et donnant beaucoup de lait.

Nous sommes prêts

D'importants stocks de toutes les sortes d'Engrais Lonza ont été reconstitués et leur expédition soigneusement préparée. Les efforts que nous avons faits pour abaisser nos frais de fabrication ont heureusement pu aboutir. Cela nous a permis de produire un peu meilleur marché et de réduire le prix de tous les Engrais Lonza.

Sans azote — végétation chétive !

LONZA S. A., BALE



Demandez la lampe

PHILIPS



solide!

En vente chez les électriciens et services électriques.

Carnaval au Café du Lion d'Or Martigny

excellente musique, ambiance endiablée, vins
TOURNE-TETE

Branson-Fully

Dimanche 28 janvier 1950, dès 13 h., au Collège

LOTO

organisé par la Société de chant
l'« Echo des Follaterres »

Lots magnifiques INVITATION CORDIALE

La Société Coopérative de Fruits et Légumes, à Saxon, met en soumission le poste de

gérant-vendeur

Les offres doivent parvenir pour le 10 février 1951 à Joseph Fellay, président de la Société, où le cahier des charges peut être consulté.

Le Comité.



Une FUMURE EFFICACE...

doit être complète et organique

afin d'être à la fois un aliment de la plante et un stimulant des microorganismes. Utilisez

VITALHUMUS

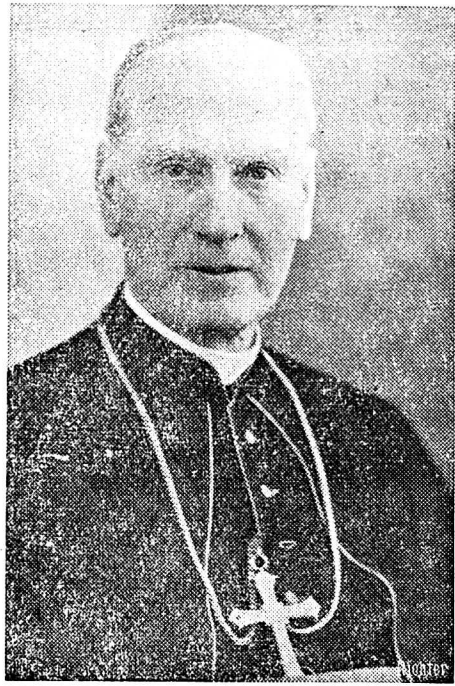
Riche en matières organiques

Vendu en trois formules :

- No 1 pour vigne
- No 2 pour fraises
- No 3 pour arbres fruitiers

En vente : Coopératives et Agences agricoles

Manufacture d'engrais organiques
M.E. O. C. s. a. Charrat



Monseigneur Hubert Savoy
Prévôt de Saint-Nicolas, Recteur honoraire
du Collège Saint-Michel
vient de mourir à l'âge de 82 ans

potassique à l'hectare dans les prairies maigres ou faiblement purinées ou 200 à 400 kg. de Nitrophosphate partout où l'on purine régulièrement. Grâce à cette fumure bien combinée, qui a fait ses preuves dans la pratique, on obtiendra un fourrage ayant une teneur idéale en substances nutritives, ce qui aura une heureuse influence sur la santé du bétail.

St-Maurice

UNE VISITE QUI S'IMPOSE

Vous aimeriez savoir si la chance vous sourit ? Demain dimanche, au Simplon, vous pourrez vous en assurer.

Invités par l'Agauoise, qui leur fera l'honneur d'une petite aubade, au début de l'après-midi, Mademoiselle Quine et Monsieur Tombola se mettront dès 14 h. 30 à votre disposition.

Et si vous les tentez avec persévérance, ils se laisseront fléchir, surtout Mademoiselle Quine qui a, dit-on, un faible pour les « intrépides ».

Votre visite honorerait grandement l'Agauoise qui a mis tout en « branle » pour que votre consultation soit aussi agréable que possible. Nous comptons donc sur votre visite ; et pour que vous n'ayez nul souci, volontiers nous vous prêterons un... panier !

J. B.

VOTATION CANTONALE DU 28. 1. 51

- Loi du 15.11.50 sur l'imposition des véhicules à moteur,
- Loi du 18.11.50 créant un fonds cantonal de lutte contre la tuberculose.

Heures d'ouverture du scrutin :

Samedi 27 janvier, de 17 à 19 heures ;
Dimanche 28 janvier, de 10 heures à midi.
Les électeurs sont rendus attentifs au fait que les deux lois ne font l'objet que d'un seul bulletin de vote.

Administration communale.

La catastrophe du Viège-Zermatt

100,000 francs de dégâts

On apprenait hier seulement que, mercredi après-midi, un train parti de Viège pour Zermatt afin d'en ramener des ouvriers était tombé au bas d'un paroi.

Les employés qui le convoiaient l'avaient arrêté près de la gare terminus et avaient gagné la station à pied, pour une raison que l'on ignore encore. Lorsqu'ils revinrent, le train avait disparu. On devait le retrouver au bas d'une paroi, où il avait dévalé après s'être mis en marche dans des circonstances que l'enquête n'a pas encore établies.

Le train impliqué dans l'accident était un train spécial formé d'une locomotive, de deux voitures de voyageurs et d'un wagon de marchandises. Quand le train s'approcha de la gare de Zermatt, le mécanicien et le personnel du train quittèrent le convoi après que les freins eurent été serrés. Le personnel voulait avoir des instructions sur l'entrée du train en gare. Pendant leur absence, le train se mit en marche pour une cause encore inconnue. Les causes qui ont permis aux freins de se desserrer font encore l'objet d'une enquête qui n'est pas arrivée à conclusion. Il est possible qu'il se soit constitué des amas de glace et de neige entre les sabots et les roues. Cette glace ayant fondu, les freins auraient été sans effet. En raison de la forte déclivité de la ligne, le train prit rapidement de la vitesse et déraila à la première courbe qui précède les crémaillères. La locomotive qui était en tête et une voiture de 3e classe tombèrent au bas d'un rocher d'une centaine de mètres de hauteur où elles restèrent fortement endommagées. Les attelages entre la première partie du train et les deux wagons restés sur la voie se rompirent, ce qui fit fonctionner les freins automatiques. Ces deux wagons déraillèrent cependant, mais purent être remis en place sans difficultés, n'ayant subi que de légers dommages.

L'étendue des dégâts causés à la locomotive et à la voiture de voyageurs n'a pas encore été établie exactement, mais elle sera sans doute de l'ordre d'une centaine de mille francs.

Dernière heure

L'AFFAIRE DU CACHEMIRE DEVANT L'ONU

CARACHI, 26 janvier. — On apprend que M. Zaffarullah Chan, ministre pakistanais des affaires étrangères à Lake Success a reçu de son gouvernement des instructions lui enjoignant de demander au président du Conseil de sécurité de soumettre à l'examen du Conseil à une date aussi rapprochée que possible la question du Cachemire.

111 QUINTAUX D'OR QUITTENT LA SUISSE POUR L'ARGENTINE

GENES, 26 janvier. — 111 quintaux d'or expédiés de Suisse en Argentine ont été chargés sur le paquebot « Corriente », qui a levé l'ancre pour Buenos-Ayres. La valeur de cet or, contenu dans les 22 caisses, est d'environ 55 millions de francs suisses. Une grande foule assistait au chargement de cet or à Gènes derrière un important cordon de police.

La guerre en Corée

LES « PARTISANS DE L'ONU » A L'ATTAQUE !

TOKIO, 26 janvier. (Reuter). — La quartier général de la 8e armée annonce que les « partisans » de l'ONU ont pénétré vendredi dans la ville de Suwon. Cette localité se trouve à 15 km. au sud de Séoul. Les communistes chinois ont déclaré une contre-offensive qui cependant a été repoussée. Les éléments des troupes des Nations Unies les ont dispersés 8 kilomètres au sud de Kumyang. Une concentration de troupes communistes avançant en direction nord se trouve actuellement au 8e km. à l'est de Kumyang. Une contre-attaque chinoise a été repoussée dans le secteur sud-est. Les patrouilles des Nations Unies ont poursuivi leur action contre divers groupes communistes.

LEGERE AMELIORATION DE L'ETAT DE SANTE DE M. BEVIN

MELBOURNE, 26 janvier. (Reuter). — Le Foreign Office annonce que la légère amélioration qui s'est produite dans l'état de santé de M. Bevin, s'est maintenue dans la journée de jeudi. Le ministre des affaires étrangères qui souffre d'une pneumonie est soigné à l'aureomyein.

LA GREVE DES CHEMINOTS D'AUSTRALIE PROVOQUERA-T-ELLE DES GRAVES TROUBLES ?

MELBOURNE, 26 janvier. (Reuter). — Les garde-voies du chemin de fer de l'Etat de Victoria ont décidé de suspendre le travail pendant 24 heures, mais de reprendre le travail à minuit. Les garde-voies se sont prononcés en même temps contre les heures supplémentaires, ce qui amènera des troubles considérables dans le trafic. En raison de la pénurie de main-d'œuvre la plupart des cheminots sont contraints de faire ces heures supplémentaires.

Italie

DE VIOLENTS ORAGES PROVOQUENT DES INONDATIONS

ROME, 26 janvier. (AFP). — De violents orages se sont abattus sur le littoral de la mer Tyrrhénienne, à Gènes notamment, ainsi qu'à Rome. A Gènes, la partie basse de la ville et le vieux port ont été inondés.

L'eau a envahi en particulier les salles de deux théâtres causant de graves dégâts. Deux hommes qui passaient leur nuit sous le pont d'un torrent ont été bloqués par la crue subite du cours d'eau et ils ont été sauvés par les pompiers au moment où ils allaient être engloutis.

On signale de nombreux éboulements et de graves dégâts aux cultures.

Les problèmes de la défense

Les problèmes de la défense ont été examinés au cours d'une réunion que présidait M. de Gasperi, chef du gouvernement et à laquelle ont pris part M. Pacciardi, ministre de la défense, M. Bovetti, sous-secrétaire d'Etat, le général Marras, chef d'état-major général, les chefs d'état-major des forces de terre, de mer et de l'air, le président de la Commission de la défense de la Chambre, des

parlementaires et des techniciens. La répartition entre les différentes armées des 250 milliards qui, aux termes des lois que le Parlement sera appelé à approuver, ont été affectés à la défense, a fait l'objet notamment de cette réunion.

Les aspects industriels de la question ont été également examinés en vue de mettre en état, notamment certains secteurs de l'industrie, de faire face à des situations d'urgence.

Une somme de 200 milliards serait affectée au financement des commandes de matériel, qui, en partie, pourraient être faites pour d'autres pays du P. A. M. et au sujet desquelles des conversations sont en cours avec les autorités américaines.

Une erreur d'aiguillage provoque UN ACCIDENT DE CHEMIN DE FER A LISBONNE

LISBONNE, 26 janvier. (AFP). — Un accident de chemin de fer qui aurait fait, selon les premiers renseignements, plusieurs morts et de nombreux blessés, a eu lieu ce matin près de la gare centrale de Lisbonne. Un train de passagers, qui venait de Cascais, près de l'Estoril, a télescopé un train de marchandises sans doute à cause d'une erreur d'aiguillage.

L'indélicat boursier d'Aigle a été condamné

AIGLE, 26 janvier. — Après deux jours de débats, le tribunal de police correctionnelle de Vevey, siégeant à Aigle, a condamné vendredi matin pour abus de confiance portant sur une somme de 47,450 francs, au préjudice de la commune d'Aigle, Pierre Kalbfuss, 43 ans, de 1943 à 1950 boursier de la commune, à 3 ans de réclusion, moins de 194 jours de détention préventive, 5 ans de privation de droits civiques, 5 ans d'incapacité à toute fonction publique, et aux quatre cinquièmes des frais, un cinquième étant à la charge de l'Etat. Le tribunal a donné acte de réserve à la commune d'Aigle et a alloué 500 francs pour frais d'intervention pénale. Le ministère public avait requis six ans de réclusion.

AUCUN ETRANGER PARMIS LES VICTIMES D'ANDERMATT

ANDERMATT, 26 janvier. — La Société de développement de Andermatt dément les informations diffusées par la presse étrangère selon laquelle des personnes en vacances à Andermatt auraient été ensevelies par des avalanches. Elle constate avec satisfaction qu'aucun hôte de la station n'a subi des dommages sous quelle forme que ce soit.

ENCORE UN CHALET EMPORTE DANS LE CANTON DE SCHWYTZ

SCHWYTZ, 26 janvier. (Ag.). — On apprend maintenant seulement qu'une avalanche est descendue au lieu dit Triangel et a fortement atteint un chalet avec une étable appartenant à M. Aloys Foehn, dans le Muotatal. La partie supérieure qui contenait les fourrages a été emportée. De mémoire d'homme, jamais une avalanche n'a passé par là.

A Villars

René Rey débute bien

Notre champion valaisan a donné, hier, à Villars, une nouvelle preuve de sa valeur. Le fameux « Trophée des 4 pistes », qui réunit une participation internationale de premier ordre comprend 4 épreuves, dont la première, un slalom géant de 2 km. 500, avec 580 m. de dénivellation et une quarantaine de portes, s'est disputée dans d'excellentes conditions et devant un nombreux public.

Après une lutte serrée, Rey s'est adjugé la première place devant l'Autrichien Geiger et les deux Norvégiens Johannessen et Erikson, ce dernier récent vainqueur des slaloms du Mont-Lachaux et du Lauberhorn. Cette performance de notre brillant représentant fait honneur au Valais et nous félicitons notre champion en espérant qu'il ne s'arrêtera pas en si bon chemin ! Soulignons aussi le bon classement d'André Bonvin, 11e, qui devance encore Fernand Grosjean, qui n'est que 13e !

Classement : Rey René (Suisse), 2.15.3 ; Geiger (Autriche), 2.16 ; Johannessen (Norvège), 2.16.4 ; Erikson (Norvège), 2.16.8 ; Mathis (France), 2.22.8, puis 11e André Bonvin, 2.26.8 ; 13e Grosjean Fd., 2.30.2.

Chez les dames Olivia Ausoni et l'Allemande Franke se sont livrés un beau duel. Finalement, Franke a triomphé, totalisant 2' 09"2 contre 2' 09"8 à notre représentante ! La 3e est la Française Lip Muriel et la 4e la Norvégienne Gassmann.

E. U.

LA SITUATION RESTE CRITIQUE DANS CERTAINES REGIONS

DES VILLAGES ISOLÉS RAVITAILLÉS PAR AVION

(Inf. part.) La situation créée par les abondantes chutes de neige et les avalanches est toujours critique dans certaines régions du canton. C'est ainsi que les villages et hameaux de Saas-Fee, Aroïla, Fionnay, ainsi que les chantiers de Cheillon sont encore isolés. Jeudi et vendredi, un avion de la section valaisanne de l'Aéro-Club suisse a ravitaillé la population et les ouvriers en pains, viande et autres victuailles. Près des chantiers, des médicaments, pansements et produits pharmaceutiques, ainsi que du matériel, a pu être transporté par la voie des airs. Enfin, hier, sur l'initiative de l'administrateur postal de Sion, M. Moret, un avion a effectué un vol sur la région de Saas-Fee et a pu larguer 50 sacs de colis postaux en souffrance.

Le temps est heureusement beau et les transports aériens peuvent s'effectuer dans d'excellentes conditions.

Souscription du „Nouvelliste“ en faveur des victimes des avalanches

PREMIERE LISTE

Nouvelliste Valaisan	100.—
Abbaye de Saint-Maurice	Fr. 300.—
La Rédaction du Nouvelliste	30.—
Rd Curé de St-Maurice	10.—
M. Eugène Uldry, St-Maurice	10.—
M. C., St-Maurice	10.—
La Direction et le personnel de l'Imprimerie du Nouvelliste	35.—
M. Dubois Emile, Confection, St-Maurice	10.—
M. Médico Armand, coiffeur, St-Maurice	5.—
M. Gex Roland, Horlogerie	15.—
Salon de coiffure Bochatay et Sibenthal, St-Maurice	5.—
M. Biollay Léonce, Daviaz	2.—
Café des Cheminots, A. Richard, St-Maurice	10.—
Gilbert Granges, Droguerie, St-Maurice	5.—
Hôtel de la Dent du Midi (Famille Richard)	20.—
Paul Coutaz, Combustibles, St-Maurice	20.—
Dr Maurice Eugon, Martigny	50.—
M. J. G.-C., Fully	5.—
M. Edouard Bressoud, Muraz-Collombey	10.—
M. Edouard Udry, Epicerie, Pont-de-la-Morge	10.—
Rd Curé S. Rouiller, St-Pierre-de-Clages	20.—
M. Mce Rouillier, ancien député, Troistorrens	5.—
M. Louis Delaloye, Saxon	20.—
Anonyme, Sion	50.—
Anonyme, Monthey	5.—
M. Paul de Courten, préfet, Monthey	50.—
M. Louis Barman, St-Maurice	5.—
Total à ce jour	Fr. 817.—

Pas de danger d'avalanches sur la ligne Bex-Villars

Le déraillement survenu l'autre jour sur la ligne Bex-Villars n'était pas dû à un glissement de neige, mais au verglas. Précisons que le train circule normalement et qu'il n'y a aucun danger d'avalanche sur la ligne.

AU CORSO-MARTIGNY... le train du rire

Ce soir samedi et dimanche soir, à 20 heures 30, (dimanche en matinée : relâche à Carnaval), dernières séances de « ROME-EXPRESS », le train du rire... avec Jean Tissier, Robert Pizani, Saturnin Fabre, Héléne Perdrière, Denise Grey, etc. Dialogues de Carlo Rim.

De l'aventure... de la gaîté... du mystère. Important : la semaine prochaine : relâche quelques jours pour deuxième partie des transformations de la salle.



Madame César GROSS ;
Mademoiselle Nathalie GROSS ;
Le Docteur et Madame Camille GROSS et leurs enfants Michel, Françoise, Madeleine, Gilbert, Emmanuel, Jean-Pierre, Jacques, Dominique, Marie-Thérèse et Myriam ;
Le Docteur et Madame Jules EYER et leurs enfants Etienne et Marie-Carmen ;
Le Docteur et Madame Alexis GROSS et leurs enfants Marie-Mathilde et Jean-François ;
Mademoiselle Hortense GROSS ;
Monsieur et Madame Alphonse GROSS ;
Le Docteur et Madame Pierre-Henri CRAUSAZ et leurs enfants Marie-Noëlle et Elisabeth ;
Monsieur Georges GROSS et Mademoiselle Marguerite SCHMID, sa fiancée ;
Monsieur le Révérend Chanoine Raphaël GROSS, de l'Abbaye de Saint-Maurice ;
Madame Etienne GROSS ;
Madame Léon GROSS et ses enfants ;
Mademoiselle Mathilde GROSS ;
Mademoiselle Stéphanie GROSS, en religion Révérende Sœur Eugénie ;
les familles parentes et alliées, ont la douleur de faire part du deuil qui vient de les frapper en la personne de

Monsieur César GROSS

Avocat et notaire
Banquier

Ancien juge-instructeur et président
du Tribunal de district de Saint-Maurice

leur très cher époux, père, beau-père, grand-père, beau-frère, oncle, grand-oncle et cousin, pieusement décédé à Lausanne, le 25 janvier 1951, dans sa 80e année, muni des Sacraments de l'Eglise.

La messe de sépulture sera célébrée en l'église Saint-Sigismond à Saint-Maurice, le dimanche 28 janvier, 1951, à 11 h. 15.

Priez pour lui

Saint-Maurice.
Lausanne, 10, avenue de la Gare.
Martigny.
Lausanne, 1, avenue de la Gare.
Cet avis tient lieu de faire-part.



La Société le « Vieux Pays » de Saint-Maurice a le regret de faire part du décès de

Monsieur CESAR GROSS

père et beau-père de nos membres actifs Mademoiselle Nathalie GROSS, de Madame et Monsieur Dr J. EYER, vice-président de la Société.
Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille.

RECITAL WILHELM BACKHAUS

L'incomparable pianiste interprétera cinq sonates de Beethoven le 2 février, à 20 h. 30, à la Salle des Remparts de La Tour-de-Peilz. Location Fœtisch, Vevey.

